

ski-doo 

1997

GUIDE DU CONDUCTEUR



4 1 5 0 3 2 3 0 0

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter pour avoir fait l'achat d'une toute nouvelle motoneige Ski-Doo. Peu importe le modèle que vous avez choisi, vous profiterez de la garantie Bombardier et serez desservi par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges Ski-Doo disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire désire obtenir votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre motoneige et a effectué les derniers réglages déterminés en fonction de votre poids et des sentiers avant que vous preniez possession de votre véhicule. Au moment de la livraison, le concessionnaire vous a expliqué les commandes de la motoneige et les différents réglages que vous pouvez effectuer au niveau de la suspension. Nous espérons que le tout vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre motoneige, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec votre concessionnaire afin d'obtenir un Manuel de réparation Ski-Doo approprié.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a aidé à remplir la formule d'enregistrement de garantie afin de nous la faire parvenir à des fins administratives. Dès que nous recevons cet enregistrement, nous accusons réception en vous envoyant une carte de garantie dans les jours qui suivent. Vous devez utiliser cette carte lors d'une réparation sous garantie ou d'un rappel sécuritaire.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer avec notre Service à la clientèle si vous avez un problème et qu'il est impossible d'y remédier par l'entremise de votre concessionnaire.

AVIS

Ce *Guide du conducteur*, ainsi que le *Guide de sécurité en moto-neige* ont pour but d'aider le conducteur et le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de leur fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. **Chacun de ces guides devrait être gardé en permanence dans le véhicule.**

Ces guides font usage des symboles suivants:



AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès.



ATTENTION

Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.



REMARQUE : Apporte une information supplémentaire.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication.

Nous nous réservons le droit de supprimer ou de modifier en tout temps les spécifications, designs, caractéristiques, modèles et pièces d'équipement sans aucune obligation.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

Il est entendu que ceci est une traduction et que la version anglaise devra prévaloir.

TABLE DES MATIÈRES

AVIS	3
MESURE DE SÉCURITÉ	7
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER: MOTONEIGE SKI-DOO® 1997	8
GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER: MOTONEIGE SKI-DOO® 1997	10
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	12
BUREAUX DE RELATION À LA CLIENTÈLE	14
CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO	14
IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE	15
Emplacement du numéro de série du véhicule	15
Emplacement du numéro de série du moteur	16
COMMANDES	18
1) Manette d'accélérateur	21
2) Manette de frein.....	21
3) Bouton du frein de stationnement	22
4) Levier de changement de vitesse	23
5) Interrupteur d'allumage	27
6) Interrupteur du cordon coupe-circuit	28
7) Interrupteur d'urgence	29
8) Commutateur d'éclairage	30
9) Poignée du démarreur à rappel	30
10) Bouton d'amorceur.....	31
11) Bouton d'étrangleur.....	31
12) Indicateur de vitesse	32
13) Totaliseur général	32
14) Totaliseur journalier	32
15) Bouton de remise à zéro du totaliseur journalier	33
16) Tachymètre	33
17) Indicateur de température	34
18) Indicateur de niveau de carburant électrique	34
19) Indicateur de niveau de carburant/bouchon du réservoir de carburant	35
20) Lampe témoin du feu route (bleue).....	35

21) Lampe témoin du niveau d'huile à injection (rouge)	35
22) Lampe témoin de l'avertisseur de surchauffe du moteur (rouge)	35
23) Interrupteur des poignées chauffantes	36
23) et 25) Interrupteur de poignées chauffantes et manette d'accélérateur	36
24) Lampe témoin des poignées chauffantes (jaune)	37
25) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante	37
26) Lampe témoin de la manette d'accélérateur chauffante (jaune)	37
27) Interrupteur des poignées chauffantes du passager	37
28) Attaches du capot	38
29) Rétroviseurs réglables	38
Fusibles	38
Poignées de levage avant et pare-choc avant	40
Compartiment de rangement et nécessaire d'outils	40
Support de bougies	42
Support de courroie d'entraînement de rechange	43
Soupape de coupure de carburant	43
Dossier réglable	46
Attelage	47
CARBURANT ET HUILE	48
Type de carburant recommandé	48
Type d'huile recommandée	49
RODAGE	50
Moteur	50
Courroie	50
Révision - 10 heures	50
AVANT DE DÉMARRER	51
Vérification à effectuer	51
DÉMARRAGE	52
Démarrage à chaud	53
Démarrage manuel	53
Démarrage électrique (certains modèles seulement)	53
Démarrage d'urgence	53
RÉGLAGES DE LA SUSPENSION	57
Généralités	57
Comment régler la suspension	58
Butoir de ski destiné à la stabilité	73
Tableau de diagnostic de problèmes	75
Utilisation en neige profonde	75

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN.....	76
NIVEAU DES LIQUIDES	78
Système de freinage	78
Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses ...	79
Système d'injection d'huile	82
Système de refroidissement	86
Électrolyte de la batterie.....	87
ENTRETIEN	88
Dépose et installation du garde-courroie.....	88
Dépose et installation de la courroie d'entraînement	91
Tension de la chaîne d'entraînement	94
Réglage de la poulie motrice TRA	95
État de la courroie d'entraînement	98
État du frein.....	98
Réglage du frein	98
État de la suspension arrière	98
État de la courroie d'arrêt de la suspension	98
État de la chenille	99
Tension et alignement de la chenille	99
Direction et mécanisme de suspension avant	103
Usure et état des skis et des lisses	104
Système d'échappement	104
Nettoyage du filtre à air	105
Nécessaire de haute altitude.....	109
Remplacement des ampoules.....	109
REMISAGE	112
DIAGNOSTIC DES PANNES.....	113
FICHE TECHNIQUE	116
AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES	122
CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE	123

MESURE DE SÉCURITÉ

Toujours se conformer aux avertissements suivants:

- ◆ **Modèles munis d'un frein de stationnement:** Toujours utiliser le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas en marche.
- ◆ Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de démarrer le moteur.
- ◆ Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, tirer sur le cordon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé.
- ◆ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, le garde-courroie et/ou garde-poulie ne sont pas en place. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge peut être dangereux.
- ◆ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol ou lorsque le capot est ouvert ou enlevé.
- ◆ Toujours maintenir sa motoneige en parfait état.
- ◆ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et états.
- ◆ **Modèles à démarrage électrique:** Ne jamais charger ou survolter la batterie lorsque celle-ci est sur la motoneige.
- ◆ Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- ◆ N'effectuer que les démarches décrites dans ce guide. À moins d'indications contraires, le moteur doit être arrêté et froid avant d'effectuer toute opération de lubrification et d'entretien.
- ◆ Certaines motoneiges sont monoplaces; seul le conducteur peut y monter.
- ◆ La performance de certains véhicules peut excéder considérablement la performance de tout autre motoneige que vous ayez pu essayer auparavant, par conséquent, l'utilisation de ces motoneiges par un débutant n'est pas à conseiller.
- ◆ Le moteur et les composants installés sur un modèle particulier ne devraient être utilisés sur d'autres modèles. Il n'est pas recommandé ni autorisé, par Bombardier Inc., d'utiliser les moteurs Rotax® pour motoneiges dans des motoneiges autres que les motoneiges Ski-Doo.
- ◆ Cette motoneige comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales ou vice versa.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER: MOTONEIGE SKI-DOO® 1997

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motoneige SKI-DOO 1997 vendue comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motoneige SKI-DOO, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.

La durée de la garantie d'une motoneige Ski-Doo livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours, se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé SKI-DOO lors de la délivrance d'une motoneige SKI-DOO neuve et inutilisée, est la même que celle applicable pour une motoneige SKI-DOO.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour les coûts des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encourues par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SKI-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée SKI-DOO ou une preuve d'achat de la motoneige SKI-DOO 1997 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété de Bombardier.

4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces de la motoneige SKI-DOO;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien; et/ou de remisage telles que stipulées dans le «Guide du conducteur de motoneiges SKI-DOO 1997»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SKI-DOO non-autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou de l'utilisation d'une motoneige SKI-DOO sur une surface autre que la neige;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;

- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans une province spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'une province à une autre. **LA OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certaines provinces n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hauts peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur SKI-DOO, ni un concessionnaire autorisé SKI-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motoneige SKI-DOO.

6. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SKI-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur SKI-DOO.
- Si votre cas n'est toujours pas réglé, faite parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER INC.
 DIVISION SEA-DOO/SKI-DOO
 CENTRE D'ASSISTANCE AUX CLIENTS
 VALCOURT, QUÉBEC
 CANADA JOE ZLO

BOMBARDIER INC.
 DIVISION SEA-DOO/SKI-DOO
 Janvier 1996

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc.

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER: MOTONEIGE SKI-DOO® 1997

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motoneige SKI-DOO 1997 vendue dans le monde, à l'exception du Canada et des États-Unis d'Amérique, comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO, lequel a été dûment nommé par un Distributeur International SKI-DOO autorisé, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé SKI-DOO lors de la délivrance d'une motoneige SKI-DOO neuve et inutilisée, est la même que celle applicable pour une motoneige SKI-DOO.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie et par l'entremise du Distributeur International SKI-DOO autorisé d'un État spécifique, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encourues par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SKI-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée Internationale SKI-DOO ou une preuve d'achat de la motoneige SKI-DOO 1997 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété du Distributeur International SKI-DOO de l'état spécifique et/ou de Bombardier.

4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces de la motoneige SKI-DOO;
- Coûts de la main-d'œuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien, et/ou de remisage telles que stipulées dans le «Guide du conducteur de motoneiges SKI-DOO 1997»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SKI-DOO non-autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou de l'utilisation d'une motoneige SKI-DOO sur une surface autre que la neige;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans l'état spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'un état à un autre. **LA OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certains états étrangers n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hauts peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur International SKI-DOO, ni un concessionnaire autorisé SKI-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne.

Chaque motoneige SKI-DOO est accompagnée de la version française de la présente garantie. Le Distributeur International SKI-DOO d'un état spécifique peut décider de traduire la présente garantie, sujet toutefois à ce qu'il reconnaisse qu'advenant un différend quant à l'interprétation des deux versions, la version française devra prévaloir.

Il incombe à l'acheteur qui désire utiliser la motoneige SKI-DOO dans un état étranger à l'état dans lequel elle a été acquise de s'assurer que la motoneige SKI-DOO se conforme aux lois, règlements et standards applicables au domaine de la motoneige et en vigueur dans l'état étranger.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motoneige SKI-DOO.

6. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Internationale Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SKI-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b. Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur International SKI-DOO de l'état spécifique.
- c. Si votre cas n'est toujours pas réglé, faite parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER INC.
DIVISION SEA-DOO/SKI-DOO
DÉPARTEMENT SERVICE INTERNATIONAL
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA JOE 2LO

BOMBARDIER INC.
DIVISION SEA-DOO/SKI-DOO
Janvier 1996

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine? Car, en fait, ma facture atteste la date d'achat de ma motoneige.

R: *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra:*

- a) *de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carte d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie.*
- b) *d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre motoneige ou une campagne de garantie particulière.*
- c) *d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.*

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée?

R: *Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour deux raisons: premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un état ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R: *Dans le Guide du conducteur fourni avec la motoneige au moment de sa livraison.*

Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Guide du conducteur?

R: *La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en est de même pour les opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage et du carburateur ainsi que l'injection d'huile ou du mélange d'huile.*

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie?

R: *Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé.*

Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

R: *Tous les frais provenant de l'entretien normal de la motoneige, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*

Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie?

R: *Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie de la motoneige.*

Q: Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie?

R: *Oui, pourvu que la revente ait déjà été enregistrée auprès du fabricant.*

Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?

R: *Votre concessionnaire autorisé et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.*

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les motoneiges Ski-Doo.

BUREAUX DE RELATION À LA CLIENTÈLE



CANADA

BOMBARDIER INC.

726, rue St-Joseph
Valcourt, (Québec)
J0E 2L0
Téléphone: (514) 532-5000
Télécopieur: (514): 532-5077



USA

BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA

7575 Bombardier Court
P.O. Box 8035, Wausau, WI
54402-8035 USA
Téléphone: (715) 848-4957
Télécopieur: (715): 848-4975

AUTRES PAYS

Pour toutes questions relatives aux relations à la clientèle,
veuillez communiquer avec votre distributeur.
Le concessionnaire de votre région peut vous fournir tous
les renseignements nécessaires sur votre distributeur.

CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO

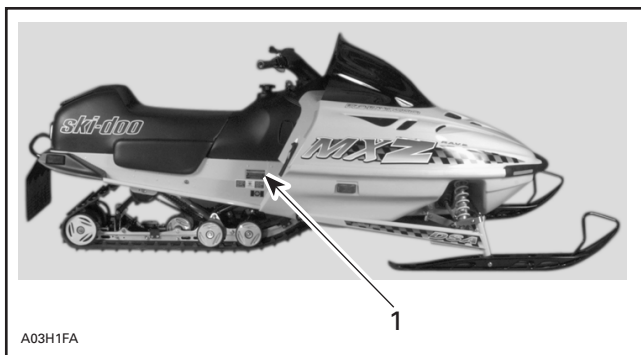
Amérique du Nord seulement

Pour connaître le concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo le
plus près de chez vous, composez le 1-800-375-4366.

IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE

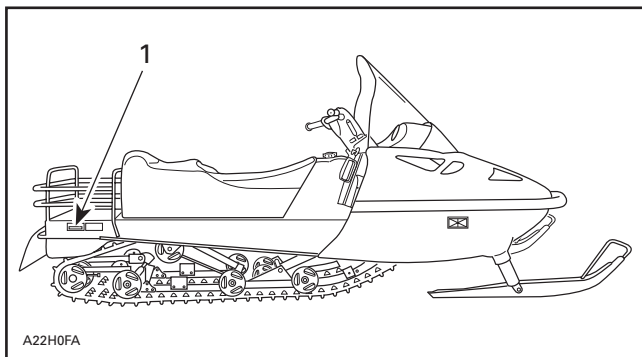
Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur et châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou d'une perte. Le concessionnaire requiert ces numéros dans le but de bien remplir les réclamations à la garantie. Bombardier Inc. ne pourra accepter une réclamation à la garantie si le numéro de série du moteur ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) est enlevé ou altéré de quelque façon que ce soit. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

Emplacement du numéro de série du véhicule



TYPIQUE — LA PLUPART DES MODÈLES

1. Numéro de série

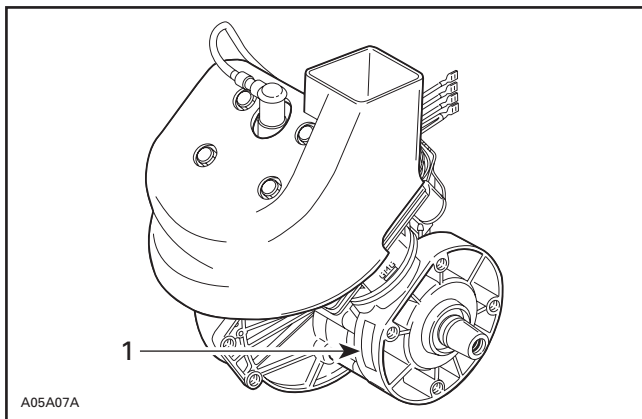


A22H0FA

TYPIQUE — SKANDIC WT/SWT

1. Numéro de série

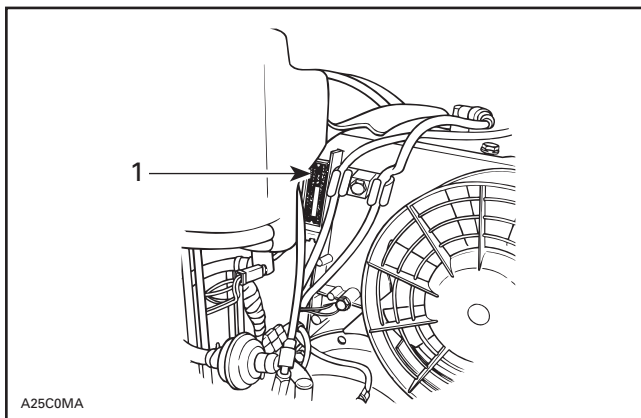
Emplacement du numéro de série du moteur



A05A07A

TUNDRA II LT

1. Numéro de série



SÉRIES SKANDIC ET TOURING, FORMULA S/SL, MX Z 440 F

1. Numéro de série

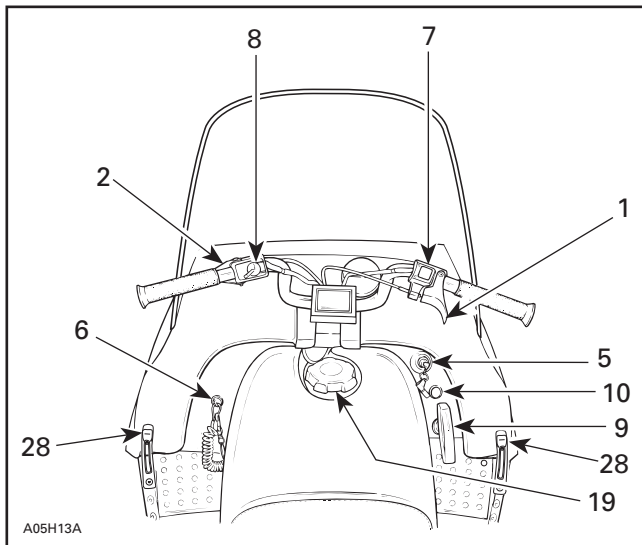


FORMULA 500/500 DELUXE/583/Z III ET LES SÉRIES MX Z, SUMMIT, GRAND TOURING ET MACH

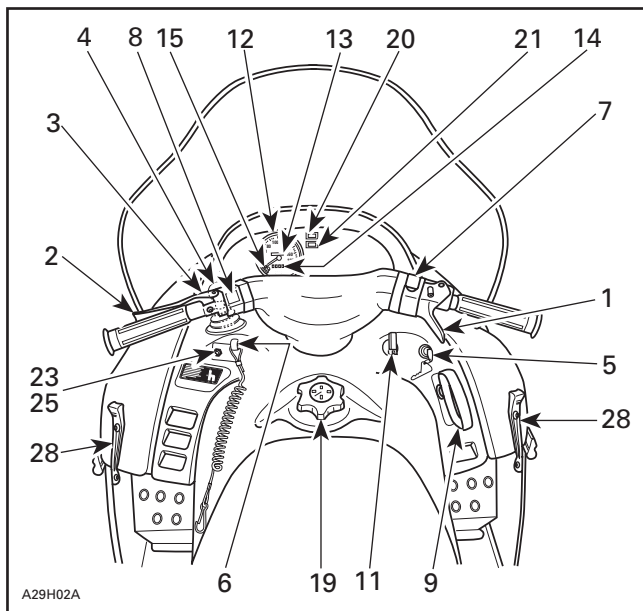
1. Numéro de série

COMMANDES

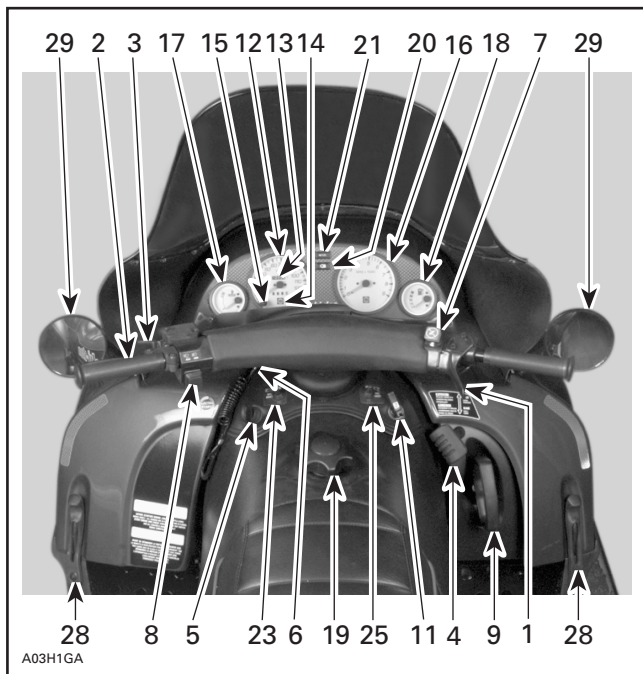
REMARQUE: Certaines de ces commandes ne se trouvent pas sur certains modèles. Dans de tels cas, on a omis volontairement d'indiquer les numéros de référence dans les illustrations. Il est possible d'obtenir certaines commandes en option sur certains modèles.



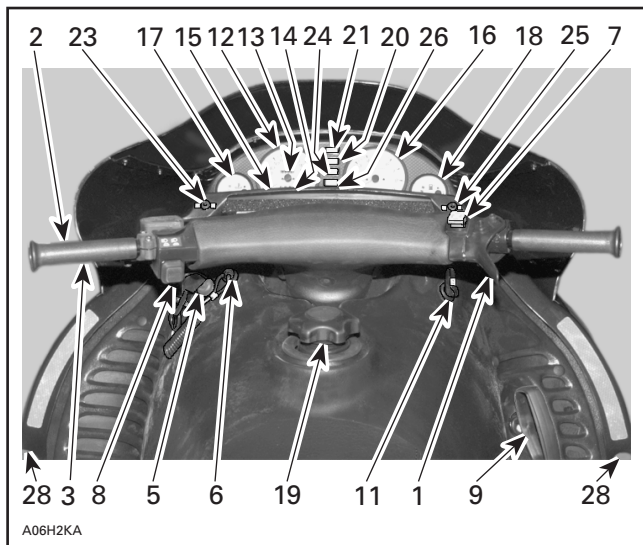
TUNDRA II LT



TYPIQUE — SKANDIC WT/SWT



TYPIQUE — FORMULA S/SL/Z/500/500 DELUXE/583 ET LES SÉRIES SKANDIC, TOURING, MX Z, SUMMIT ET GT 500/583



FORMULA III/III LT, MACH 1/Z/Z LT

1) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès qu'on relâche la manette.

2) Manette de frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette; pour qu'elle revienne à sa position originale, il suffit de la relâcher. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et au type de neige qui le recouvre.



AVERTISSEMENT

Toute utilisation excessive ou répétitive de frein, lorsqu'on circule à haute vitesse, provoquera une surchauffe au niveau du système de freinage. Cette surchauffe pourrait occasionner une perte de frein et/ou un incendie.

3) Bouton du frein de stationnement

Fixée à la poignée gauche du guidon. Toujours actionner ce bouton lorsque la motoneige est stationnée.

Lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne, la lampe témoin du niveau d'huile à injection s'allume afin de ne pas l'oublier.



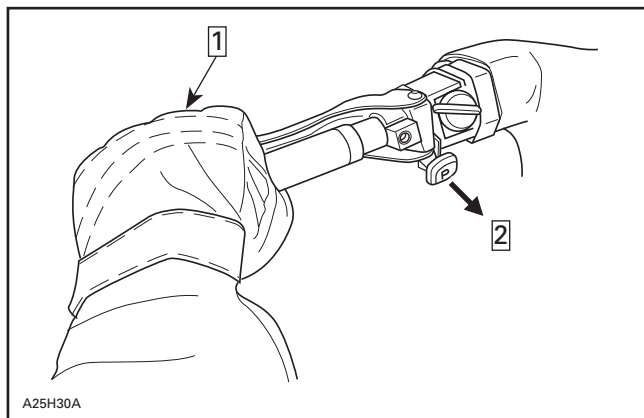
ATTENTION

S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché avant d'utiliser la motoneige.

Frein mécanique

Pour actionner le mécanisme, appuyer sur la manette de frein et tirer en même temps sur le bouton avec l'autre main. Il y a 2 encoches de fixation sur le levier du bouton; tirer le bouton jusqu'à ce qu'une des encoches s'engage, puis relâcher la manette de frein.

Pour libérer le mécanisme, appuyer sur la manette de frein, puis enfoncer complètement le bouton du frein de stationnement. Toujours libérer le mécanisme avant d'utiliser la motoneige.



TYPIQUE

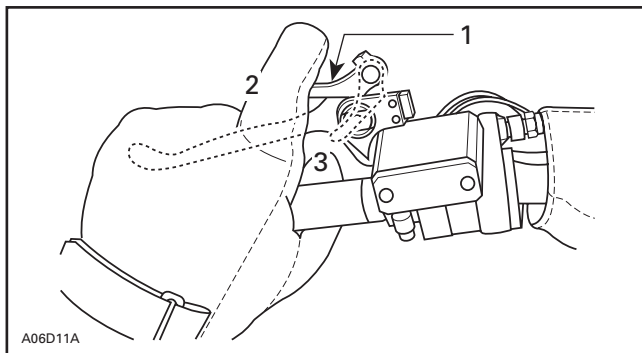
Étape 1 : Appuyer et maintenir

Étape 2 : Tirer complètement

Frein hydraulique

Pour verrouiller le mécanisme, comprimer la manette de frein et tirer sur le levier de verrouillage à l'aide d'un doigt. La manette sera donc à demi comprimée de façon à appliquer les freins.

Pour déverrouiller le mécanisme, comprimer la manette de frein jusqu'à ce que le levier de verrouillage reprenne sa position initiale; ensuite, relâcher la manette de façon à ce qu'elle retourne à sa position de base. Toujours déverrouiller la manette de frein avant d'utiliser le véhicule.



1. Levier de verrouillage
2. «OFF»
3. «ON»

4) Levier de changement de vitesse

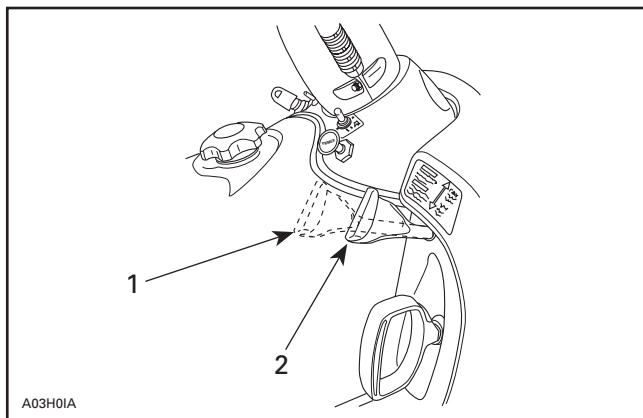
REMARQUE: Un avertisseur sonore se mettra en marche lorsque le levier de changement de vitesse est placé à la position MARCHÉ ARRIÈRE.

Skandic II 380 et 500, Touring SLE, GT 500/583 et Formula 500 Deluxe

Il s'agit d'un levier à 2 positions:

Pousser: Marche avant.

Tirer: Marche arrière.



A03H0IA

1. Marche arrière
2. Marche avant

Processus de changement de vitesse

Lorsque la motoneige est arrêtée complètement, et que le moteur tourne au ralenti, déplacer le levier afin de l'engager à la vitesse voulue.

Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de bouger le levier, déplacer la motoneige en appuyant sur la manette d'accélérateur, puis réessayer.

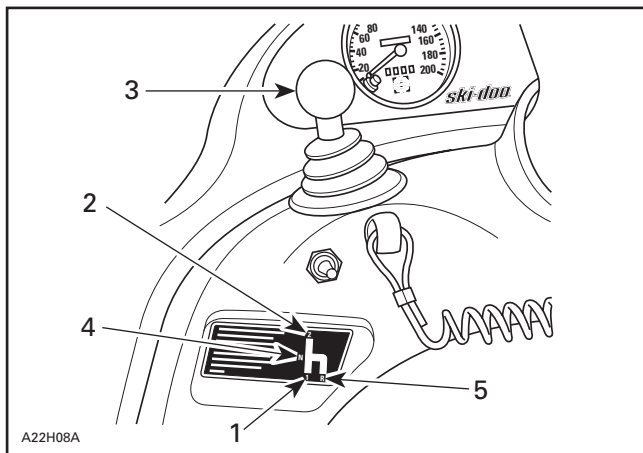


AVERTISSEMENT

Ces motoneiges peuvent se déplacer rapidement en marche arrière. Toujours demeurer assis et appliquer les freins avant de changer de vitesse. S'immobiliser, puis changer de vitesse. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle derrière et que personne ne s'y trouve. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

Skandic WT

Il s'agit d'un levier à 4 positions:



1. 1^{re} vitesse
2. 2^e vitesse
3. Levier
4. Point mort
5. Marche arrière

Skandic SWT

Il s'agit d'un levier à 4 positions:



Processus de changement de vitesse



ATTENTION

Immobiliser complètement la motoneige avant de changer de vitesse.

Lorsque la motoneige est arrêtée complètement, et que le moteur tourne au ralenti, déplacer le levier afin de l'engager à la vitesse voulue.

Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de bouger le levier, déplacer la motoneige en appuyant sur la manette d'accélérateur, puis réessayer.



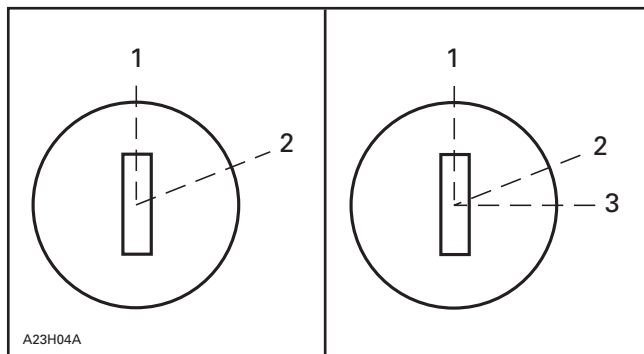
AVERTISSEMENT

Ces motoneiges peuvent se déplacer rapidement en marche arrière. Toujours appliquer les freins avant de changer de vitesse, de façon à s'immobiliser, puis changer de vitesse. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle derrière et que personne ne s'y trouve. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

Au moment de passer de la 1^{re} à la 2^e vitesse, le véhicule peut être en mouvement (20 km/h (12 mi/h)) mais le moteur doit tourner au ralenti. Vitesse maximale en 1^{re} vitesse: 60 km/h (37 mi/h).

5) Interrupteur d'allumage

Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur tourne.



DÉMARRAGE MANUEL DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE

1. ARRÊT
2. MARCHE

2. MARCHE
3. DÉMARRAGE

Démarrage manuel

Interrupteur à 2 positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position MARCHE. Pour l'arrêter, tourner à la position ARRÊT.

Démarrage électrique

Interrupteur à 3 positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position DÉMARRAGE et la tenir. Voir l'illustration ci-dessus.



ATTENTION

Ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE plus de 30 secondes. Attendre un peu pour le laisser se refroidir avant de l'actionner de nouveau, s'il y a lieu. Lorsque le moteur a démarré, ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE, sinon le démarreur risque d'être endommagé.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré. La clé doit revenir à la position MARCHE dès qu'elle est relâchée.

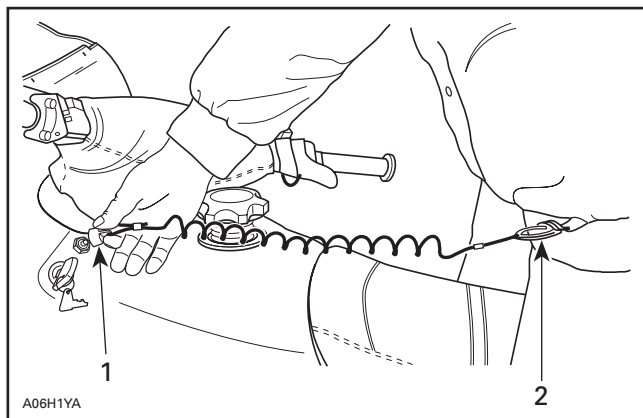
Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à la position ARRÊT à chaque fois. Pour arrêter le moteur tourner la clé à la position ARRÊT.

REMARQUE: Il est possible de mettre le moteur en marche manuellement par l'entremise du démarreur à rappel.

Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible du système de démarrage. Se référer au passage ci-après intitulé **Fusible du système de démarrage**.

6) Interrupteur du cordon coupe-circuit

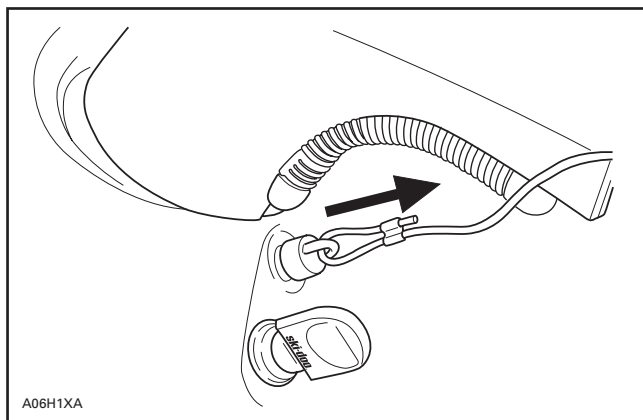
Attacher le cordon coupe-circuit au vêtement du conducteur, puis enfoncer le capuchon coupe-circuit sur son réceptacle avant de démarrer le moteur.



TYPIQUE

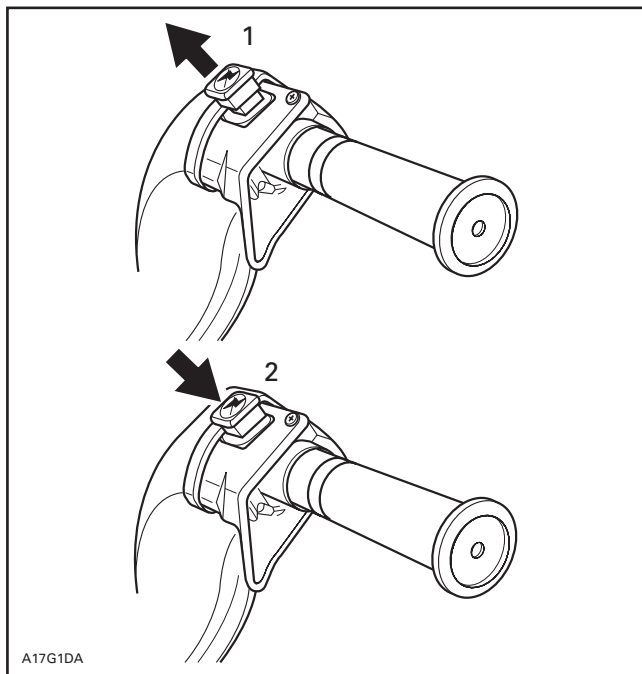
1. Installer sur son réceptacle
2. Attacher à l'oeillet

En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle.



7) Interrupteur d'urgence

Interrupteur à 2 positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, abaisser le bouton à la position ARRÊT, et appliquer simultanément les freins. Pour redémarrer le moteur, le bouton doit être relevé en position MARCHÉ.



TYPIQUE

1. MARCHÉ
2. ARRÊT

Dès leur première sortie, les conducteurs devraient se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises pour arrêter le moteur. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

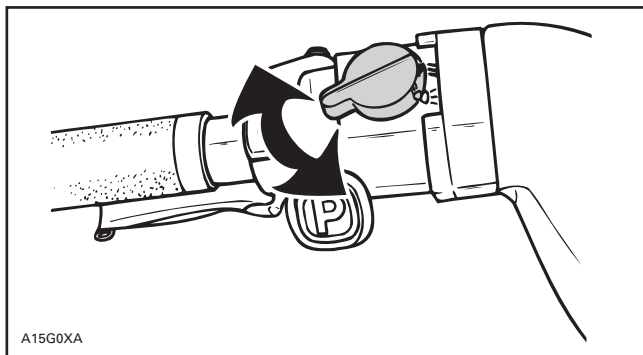


AVERTISSEMENT

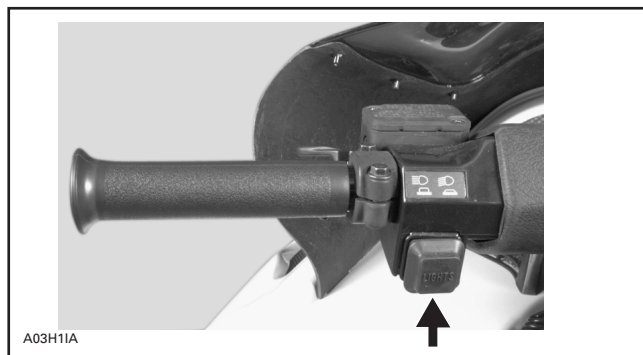
Si le dispositif a été actionné lors d'une défaillance, repérer et corriger le problème avant de remettre le moteur en marche.

8) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet de choisir entre le feu de route ou de croisement.



TYPIQUE



9) Poignée du démarreur à rappel

Dispositif à bobinage automatique situé du côté droit de la moto. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir; ensuite, tirer vigoureusement. Relâcher la poignée lentement.

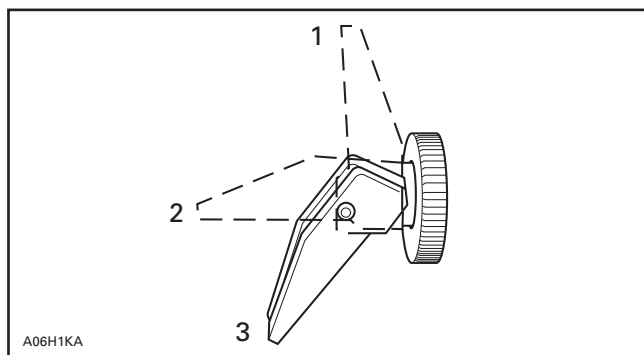
10) Bouton d'amorceur

Tirer et pousser le bouton. Il n'est pas nécessaire d'effectuer cette opération lorsque le moteur est chaud. Pour amorcer le moteur, actionner le bouton d'amorceur jusqu'à ce qu'on sente une certaine résistance en pompant. Dès lors, actionner ce dernier à 2 ou 3 reprises, afin d'injecter du carburant dans le tubulure d'admission. Après avoir amorcé le moteur, s'assurer que le bouton d'amorceur est enfoncé.

REMARQUE: Lorsqu'il fait très froid, il est recommandé de tourner le bouton d'amorceur à 3 ou 4 reprises avant de tirer sur ce dernier. Cette précaution vise à éliminer les possibilités de coincement.

11) Bouton d'étrangleur

Ce levier a 3 positions permet de faciliter le démarrage à froid.



1. «OFF»
2. Position 1
3. Position 2

Démarrage initial à froid

REMARQUE: Ne pas utiliser la manette d'accélérateur lorsque le levier d'étrangleur est en fonction.

Placer le levier d'étrangleur à la position 2 et démarrer le moteur. Dès qu'il est en marche, placer le levier à la position 1. Après quelques secondes (10 secondes maximum), placer le levier à la position «OFF».

REMARQUE: Lorsqu'il fait très froid, c'est-à-dire en dessous de -20°C (-4°F), il se pourrait qu'il soit nécessaire d'ouvrir (position 1) et de fermer l'étrangleur à quelques reprises une fois que le moteur est en marche.

Démarrage à chaud

Démarrer le moteur sans utiliser l'étrangleur. S'il ne démarre pas après avoir tiré deux fois sur le démarreur à rappel ou après avoir essayé deux fois le démarreur électrique pendant cinq secondes, placer le levier d'étrangleur à la position 1. Démarrer le moteur sans utiliser la manette d'accélérateur. Dès qu'il démarre, placer le levier à la position «OFF».

12) Indicateur de vitesse

Ces véhicules sont équipés d'un indicateur de vitesse gradué en km ou en milles selon le pays auquel ils sont destinés.

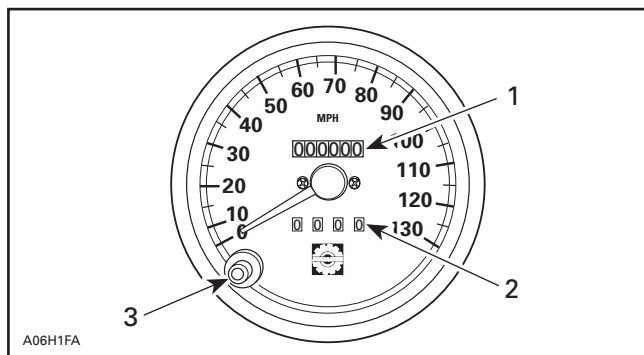
Ce cadran à lecture directe indique la vitesse de la motoneige en km/h ou en MPH.

13) Totaliseur général

Le totaliseur général enregistre la distance totale parcourue en kilomètres ou en milles.

14) Totaliseur journalier

Le totaliseur journalier indique la distance parcourue en kilomètre ou en milles et ce, jusqu'à ce qu'il soit remis à zéro. Il peut également servir à calculer l'autonomie de la motoneige ou la distance entre 2 points.



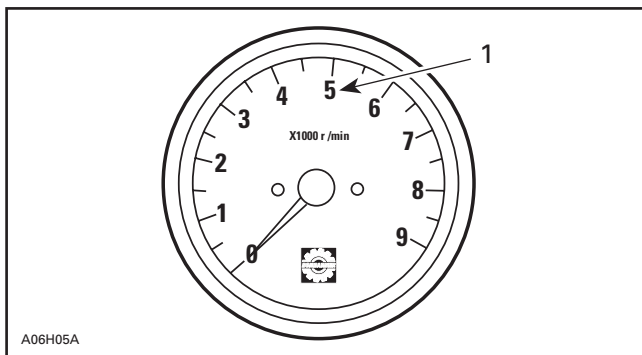
1. Totaliseur général
2. Totaliseur journalier
3. Bouton de remise à zéro

15) Bouton de remise à zéro du totaliseur journalier

Pour remettre le totaliseur à zéro, il suffit d'enfoncer le bouton jusqu'à ce qu'il n'y ait que des zéros.

16) Tachymètre

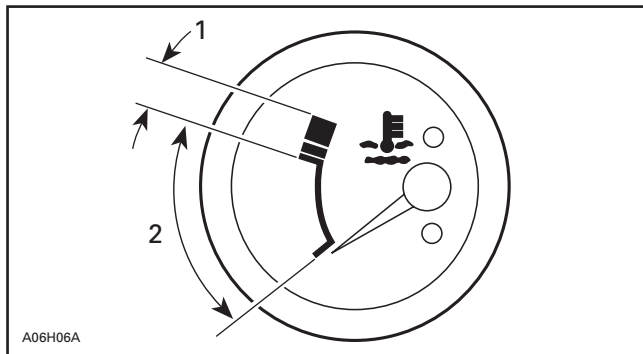
Il s'agit d'un cadran à lecture directe indiquant le nombre de milliers de tr/mn du moteur.



1. Multiplier la lecture par 1000

17) Indicateur de température

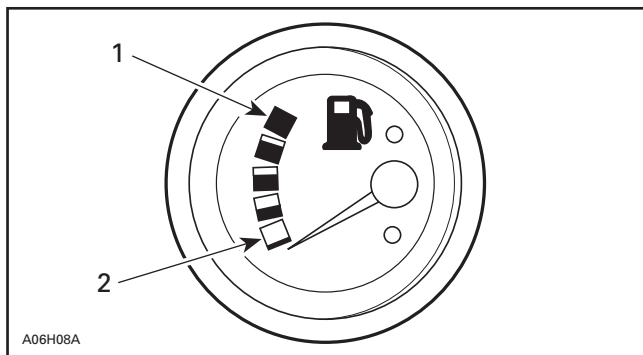
L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille se déplace vers la zone de température normale alors que le moteur se réchauffe. Quelque soit la condition d'utilisation, l'aiguille devrait demeurer dans cette zone. Si l'aiguille se déplace vers la zone de surchauffe, réduire la vitesse du véhicule et circuler dans la neige molle ou arrêter immédiatement le moteur.



1. Surchauffe
2. Température normale

18) Indicateur de niveau de carburant électrique

Cet indicateur est installé au niveau du tableau de bord afin qu'il soit plus facile de remarquer le niveau de carburant. L'indicateur ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.



1. Plein
2. Vide

19) Indicateur de niveau de carburant/bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon afin de remplir le réservoir, puis le réinstaller et bien le serrer.

Certains bouchons sont munis d'une jauge de niveau ou d'un indicateur mécanique.



AVERTISSEMENT

Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

20) Lampe témoin du feu route (bleue)

S'allume lorsque le faisceau de route du phare est allumé.

21) Lampe témoin du niveau d'huile à injection (rouge)

S'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas. Vérifier le niveau d'huile et refaire le plein le plus tôt possible. Elle s'allume également lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne.

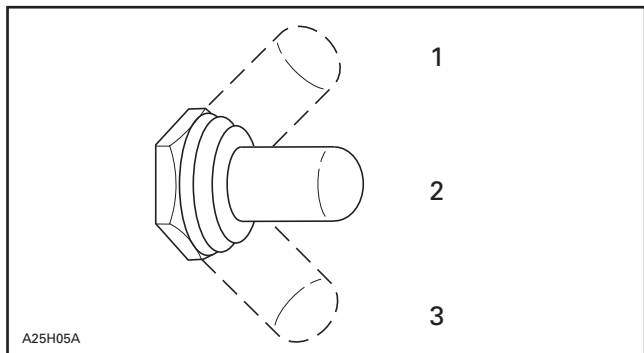
22) Lampe témoin de l'avertisseur de surchauffe du moteur (rouge)

Si la lampe témoin s'allume, réduire la vitesse de la motoneige et circuler dans la neige molle ou arrêter immédiatement le moteur.

23) Interrupteur des poignées chauffantes

Tous les modèles sauf les Skandic WT/SWT

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains à une température confortable.



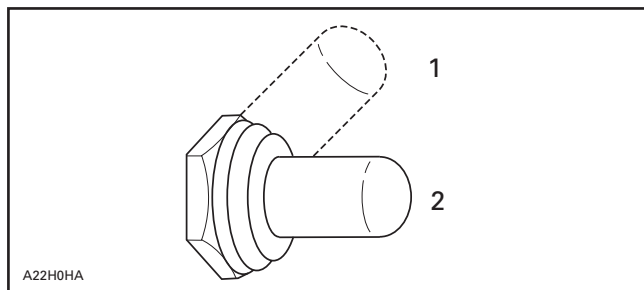
TYPIQUE

1. CHAUD
2. ARRÊT
3. TIÈDE

23) et 25) Interrupteur de poignées chauffantes et manette d'accélérateur

Skandic WT/SWT seulement

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 2 positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains et le pouce droit à une température confortable.



TYPIQUE

1. CHAUD
2. ARRÊT

24) Lampe témoin des poignées chauffantes (jaune)

Elle s'allume lorsque l'interrupteur des poignées chauffantes est à la position CHAUD. Elle s'allume à faible intensité lorsque l'interrupteur est à la position TIÈDE.

25) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver le pouce droit à une température confortable. Se référer à l'illustration ci-dessus.

26) Lampe témoin de la manette d'accélérateur chauffante (jaune)

Elle s'allume lorsque l'interrupteur de la manette d'accélérateur est à la position chaud. Elle s'allume à faible intensité lorsque l'interrupteur est à la position tiède.

27) Interrupteur des poignées chauffantes du passager

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains du passager à une température confortable.



A16H18A

GRAND TOURING

28) Attaches du capot

Décrocher les attaches pour libérer le capot des dispositifs d'ancrage.

S'assurer de toujours soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

29) Rétroviseurs réglables

Les rétroviseurs peuvent être réglés selon les préférences du conducteur.

Fusibles

Fusible du système de démarrage

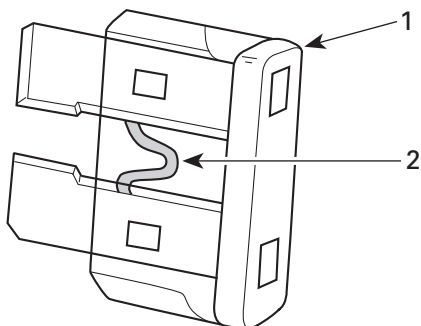
Le système de démarrage est protégé par un fusible de 30 ampères. Voir l'illustration suivante pour connaître l'emplacement du porte-fusible. Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état de ce fusible et le remplacer s'il y a lieu.



ATTENTION

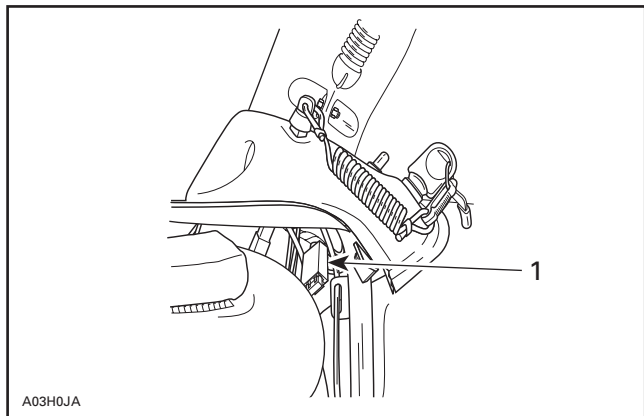
Ne pas utiliser un fusible d'un ampérage plus élevé car cela pourrait endommager les composants électriques.

Si nécessaire, tirer sur le fusible afin de l'extraire de son porte-fusible. Vérifier si le filament est fondu.



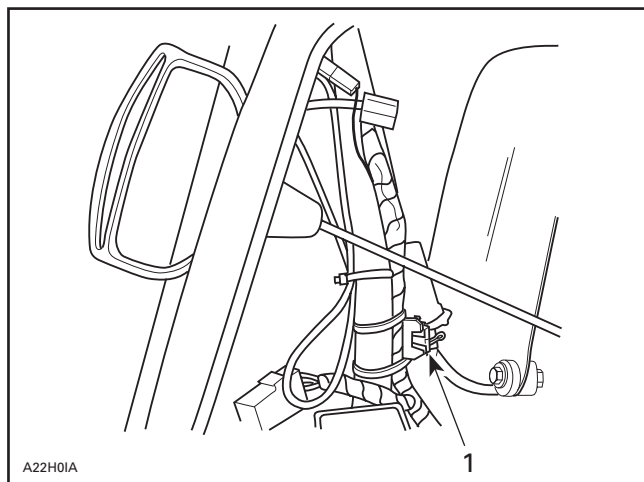
A15E0KA

1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu



1. Porte-fusible

Skandic WT/SWT



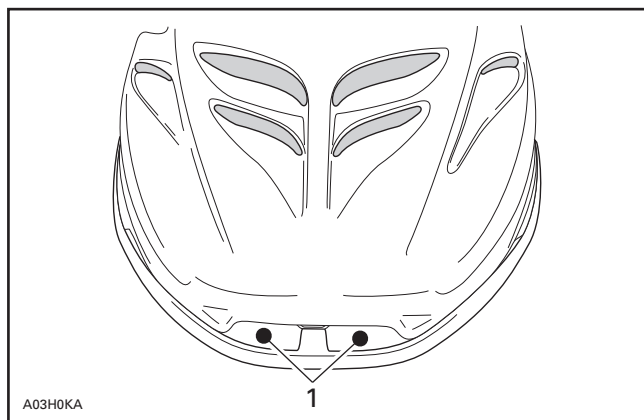
1. Porte-fusible

Fusible de l'indicateur de niveau de carburant électrique

Consulter le concessionnaire pour effectuer le remplacement du fusible.

Poignées de levage avant et pare-choc avant

Ces poignées doivent être utilisées lorsqu'il est nécessaire de soulever l'avant du véhicule.



1. Poignées de levage avant



ATTENTION

Ne jamais tirer ou soulever le véhicule par les skis.

Compartiment de rangement et nécessaire d'outils

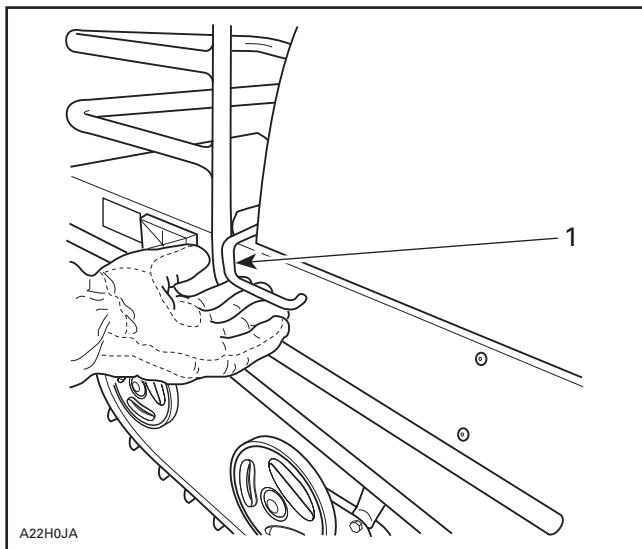
Tous les modèles sont munis d'un compartiment de rangement que ce soit dans le compartiment-moteur, sous le siège ou à l'intérieur du siège. Il y a, dans le compartiment de rangement de certains modèles, un nécessaire d'outils spécialement conçu pour l'entretien de base de la motoneige.

Pour savoir où est le nécessaire d'outils sur tous les modèles sauf les Skandic WT/SWT, se référer à Dépose et installation du garde-courroie.

Skandic WT/SWT seulement

On retrouve un compartiment de rangement, sous le siège. Il y a, dans le compartiment de rangement, un nécessaire d'outils spécialement conçu pour l'entretien de base de la motoneige.

Pour ouvrir le compartiment de rangement, lever l'attache du siège.



A22H0JA

SKANDIC WT

1. Attache du siège



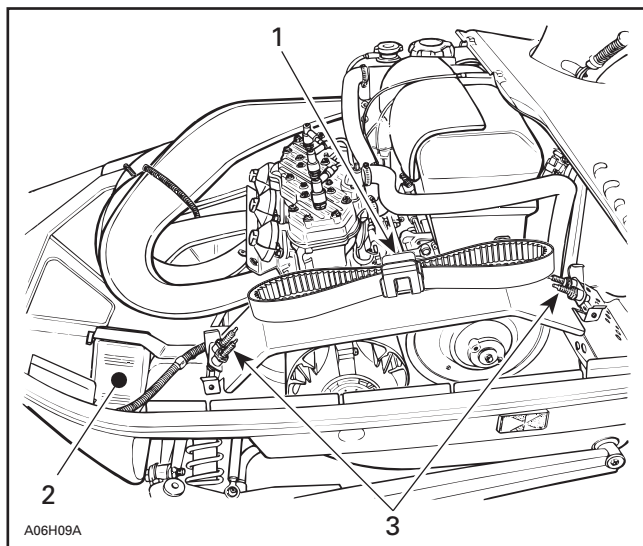
SKANDIC SWT

Support de bougies

Un support a été prévu pour conserver les bougies de rechange au sec et pour empêcher les secousses qui pourraient les dérégler ou les briser.

Visser les bougies de rechange au niveau du support à l'aide de la douille de bougie (comprise dans le nécessaire d'outils) afin d'éviter tout desserrement lorsqu'elles sont soumises à des vibrations.

REMARQUE: Les bougies de rechange ne sont pas comprises dans la motoneige.



A06H09A

TYPIQUE — FORMULA III ET MACH 1/Z

1. Support de courroie d'entraînement de rechange
2. Nécessaire d'outils
3. Support de bougies

Support de courroie d'entraînement de rechange

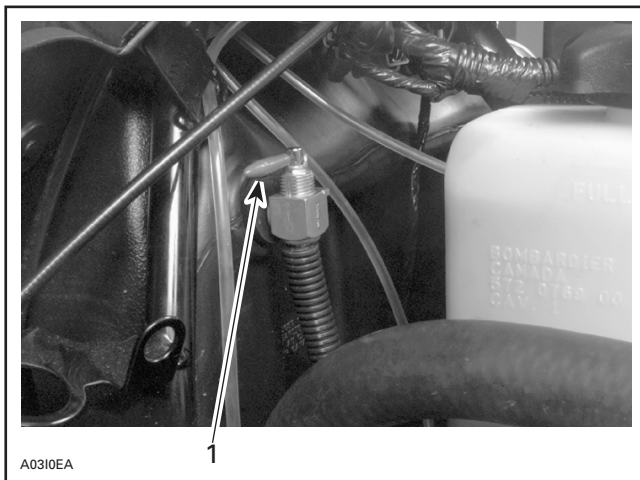
Sur certains modèles, il est possible d'installer une courroie d'entraînement de rechange dans la pince du support.

REMARQUE: La courroie d'entraînement de rechange n'est pas comprise dans le véhicule.

Soupape de coupure de carburant

REMARQUE: Seuls les modèles refroidis par liquide sont munis d'une soupape de coupure de carburant.

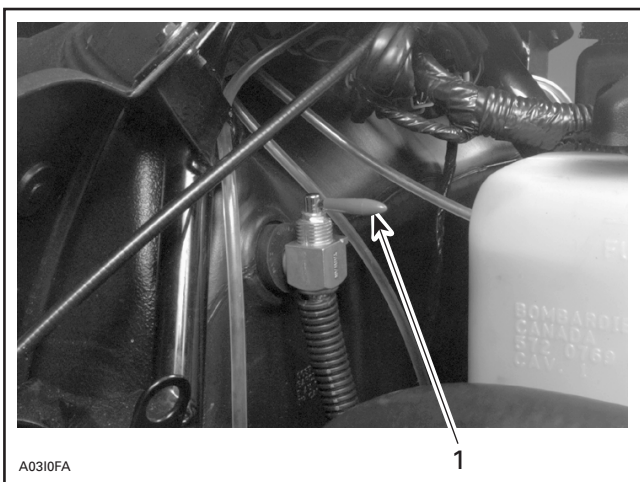
La soupape doit être fermée lors des déplacements ou de l'entreposage du véhicule.



A0310EA

TYPIQUE — FORMULA 500/500 DELUXE/583/Z, ET LES SÉRIES MX Z, SUMMIT ET G.T.

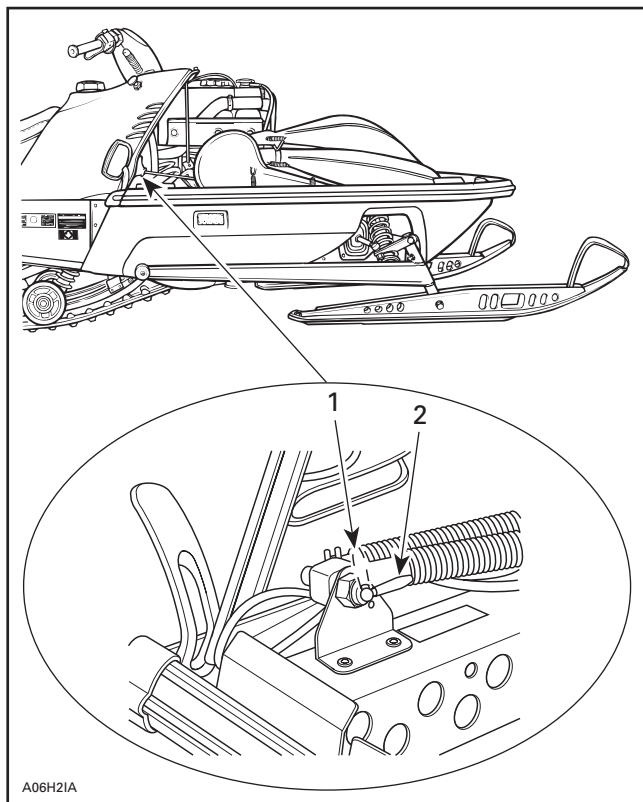
1. Fermée



A0310FA

TYPIQUE — FORMULA 500/500 DELUXE/583/Z, ET LES SÉRIES MX Z, SUMMIT ET G.T.

1. Ouverte



TYPIQUE — FORMULA III ET MACH 1/Z

1. Soupape fermée
2. Soupape ouverte

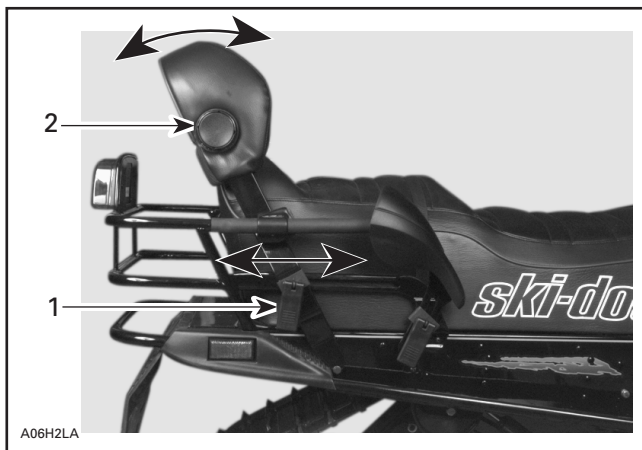
Ouvrir la soupape au complet pour mettre le véhicule en marche.

▼ **ATTENTION**

Toujours ouvrir la soupape au complet avant de prendre le départ. Ne jamais laisser la soupape à demi ouverte.

Dossier réglable

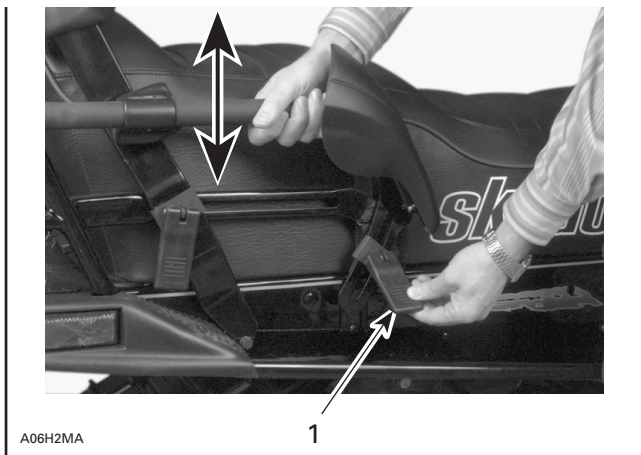
Il est possible de régler la position et l'angle d'appui du dossier selon les préférences du conducteur ou du passager.



1. Soulever le verrou de réglage (des deux côtés)
2. Tourner le bouton de réglage

Fixer les verrous de réglage après avoir obtenu la position désirée.

Il est possible de régler la hauteur des poignées de maintien arrière. Soulever les deux verrous de réglage; ensuite, déplacer les poignées de maintien à la position désirée, puis fixer les verrous.



1. Soulever les deux verrous de réglage



AVERTISSEMENT

Le dossier devrait être repositionné seulement lorsque la motoneige est arrêtée. Régler le dossier de façon à obtenir le meilleur soutien possible au niveau de la partie inférieure du dos. Toujours prendre en considération le confort et la sécurité du passager. Bien rabattre les verrous de réglage.

Attelage

Il est possible d'utiliser l'attelage à un crochet pour remorquer la plupart des équipements.

CARBURANT ET HUILE

Type de carburant recommandé

Tous les modèles sauf les Formula III et Mach 1/Z

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, disponible dans la plupart des stations-service, ou du gazohol contenant moins de 10% d'éthanol. L'essence doit avoir un numéro d'octane $(R + M)/2$ de 87 ou plus.

Formula III et Mach 1/Z

Utiliser de l'essence super sans plomb, disponible dans la plupart des stations-service. L'essence doit avoir un numéro d'octane $(R + M)/2$ de 91 ou plus.

Tous les modèles

REMARQUE: Dans la plupart des stations-service, le numéro d'octane de la pompe correspond à $(R + M)/2$.



ATTENTION

Ne jamais modifier les proportions carburant/huile recommandées ni employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance de la motoneige et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.



AVERTISSEMENT

Ne pas remplir complètement le réservoir si la motoneige doit être remise dans un endroit chaud. Alors que la température augmente, le carburant se dilate et pourrait déborder. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Toujours essuyer le carburant ou l'huile sur la motoneige.

Type d'huile recommandée



ATTENTION

Ne jamais mélanger des huiles pour moteurs à 2 temps de différentes marques car des réactions chimiques pourraient endommager le moteur. Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

L'huile se trouve dans le réservoir d'huile à injection.

Utiliser de l'huile à injection pour motoneige **BOMBARDIER** (N/P 496 0133 00 - 1 litre) vendue chez un concessionnaire autorisé.

Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre -40°C (-40°F). S'il est impossible d'en obtenir, utiliser de l'huile Blizzard (N/P 496 0145 00).

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile recommandée.



ATTENTION

Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Essuyer l'huile répandue, puisque cette dernière est inflammable.

RODAGE

Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 à 15 heures – 500 km (300 mi) – avant d'utiliser le véhicule à plein régime.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. **De brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage.** Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière prolongées et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'huile à injection BOMBARDIER (N/P 496 0133 00) lors du premier plein. Toujours enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 25 km (15 milles). Éviter de tirer une charge, de circuler à haute vitesse et de procéder à des accélérations ou décélérations vigoureuses.

Révision - 10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire autorisé, soit après les 10 premières heures d'utilisation – 500 km (300 mi) – soit 30 jours après l'achat. Par la même occasion, vous pourrez discuter de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

AVANT DE DÉMARRER

Vérification à effectuer

- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position du ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'elle est relâchée.
- S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien.
- S'assurer que la chenille et les roues de support ne sont pas gelées et qu'ils tournent sans problème.
- Vérifier le niveau de carburant et d'huile à injection.
- S'assurer que la soupape de coupure de carburant, si le véhicule en est doté, est en position d'ouverture totale.
- S'assurer qu'il n'y a aucune accumulation de neige au niveau du (ou des) filtre(s) à air, si le véhicule en est doté.
- Vérifier la position du levier de changement de vitesse (modèles avec marche arrière seulement).
- Nettoyer et vérifier le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt.



AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

DÉMARRAGE

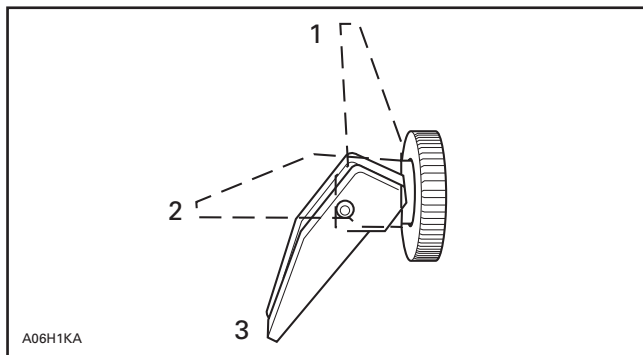
- Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
- S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE.
- S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que le cordon est rattaché au conducteur.

Modèles munis d'un amorceur

- Actionner l'amorceur à 2 ou 3 reprises.

Il n'est pas nécessaire d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est chaud.

Modèles munis d'un étrangleur



1. «OFF»
2. Position 1
3. Position 2

Démarrage initial à froid

REMARQUE: Ne pas utiliser la manette d'accélérateur lorsque le levier d'étrangleur est en fonction.

Placer le levier d'étrangleur à la position 2 et démarrer le moteur. Dès qu'il est en marche, placer le levier à la position 1. Après quelques secondes (10 secondes maximum), placer le levier à la position «OFF».

REMARQUE: Lorsqu'il fait très froid, c'est-à-dire en dessous de -20°C (-4°F), il se pourrait qu'il soit nécessaire d'ouvrir (position 1) et de fermer l'étrangleur à quelques reprises une fois que le moteur est en marche.

Démarrage à chaud

Démarrer le moteur sans utiliser l'étrangleur. S'il ne démarre pas après avoir tiré deux fois sur le démarreur à rappel ou après avoir essayé deux fois le démarreur électrique pendant cinq secondes, placer le levier d'étrangleur à la position 1. Démarrer le moteur sans utiliser la manette d'accélérateur. Dès qu'il démarre, placer le levier à la position «OFF».

Démarrage manuel

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position MARCHE.

Démarrer le moteur en tirant sur la poignée du démarreur à rappel.



AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Démarrage électrique (certains modèles seulement)

Introduire la clé dans l'interrupteur.

Tourner la clé dans le sens horaire pour actionner le démarreur.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré.

REMARQUE: Si le démarreur électrique refuse de fonctionner, ramener la clé à la position MARCHE et utiliser le démarreur à rappel.

Démarrage d'urgence

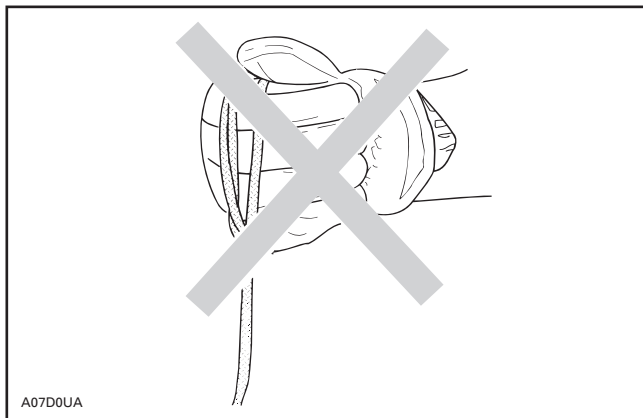
Il est possible de démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence compris dans le nécessaire d'outils.

Enlever le garde-courroie.



AVERTISSEMENT

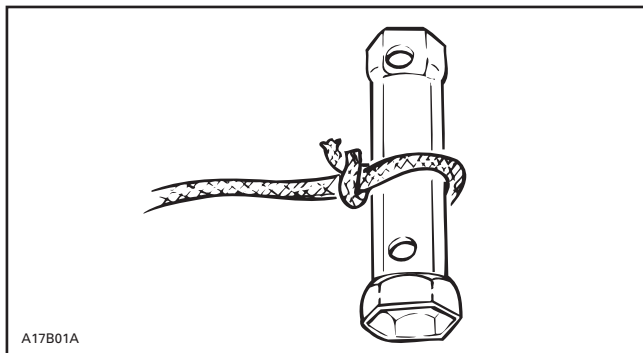
Ne pas enrouler le câble autour de la main. Ne tirer que sur la poignée du câble. À moins d'une urgence, ne pas démarrer la motoneige au moyen de la poulie motrice. Faire réparer la motoneige dans le plus bref délai possible.



A07D0UA

Fixer le câble d'urgence à la poignée du démarreur à rappel et à la pince de démarrage comprise dans le nécessaire d'outils.

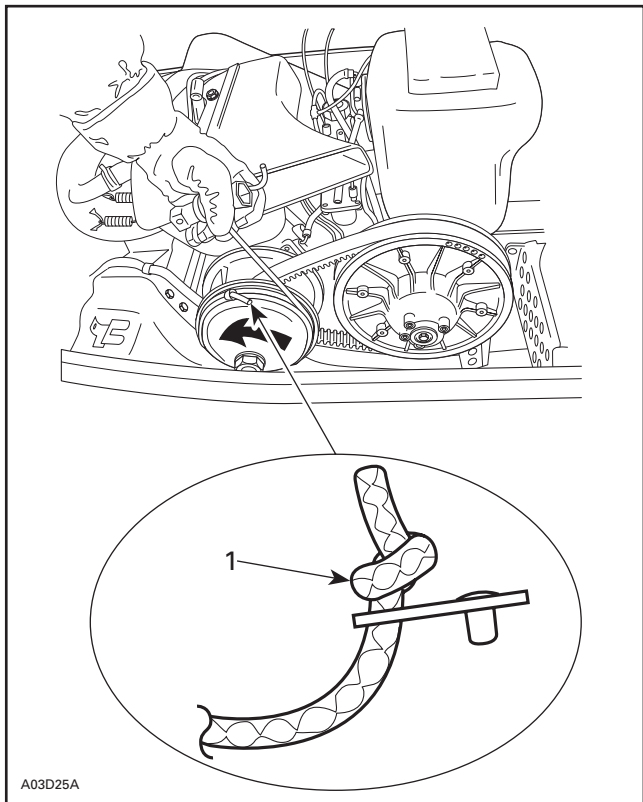
REMARQUE: La douille de bougie peut être utilisée comme poignée d'urgence.



A17B01A

Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice. En tirant sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens antihoraire.

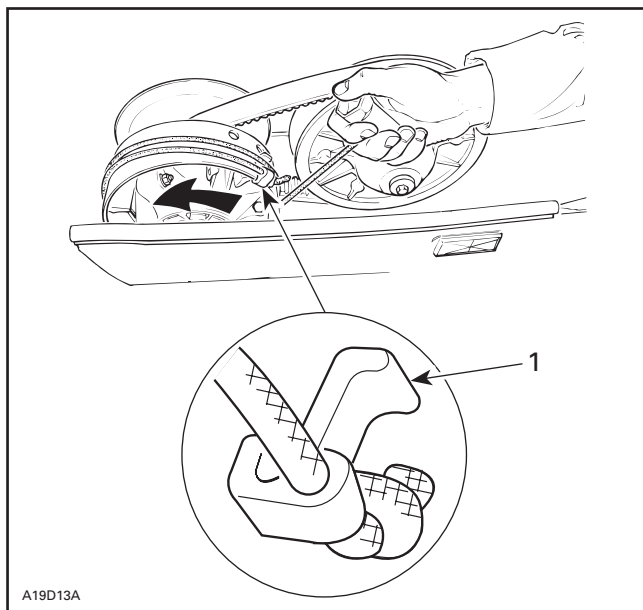
Enfiler la corde de démarrage dans l'agrafe et faire un noeud du côté de la tête du rivet. Fixer l'agrafe à la poulie motrice et enrouler la corde (3 tours) dans le sens antihoraire.



A03D25A

POULIE MOTRICE BOMBARDIER LITE

1. Noeud de ce côté



A19D13A

POULIE MOTRICE TRA

1. Agrafe

Démarrer le moteur de la façon habituelle.



AVERTISSEMENT

Lorsqu'un cas d'urgence oblige à démarrer au moyen de la poulie motrice, ne pas réinstaller le garde-courroie et ramener le véhicule lentement pour le faire réparer.

RÉGLAGES DE LA SUSPENSION

Tous les modèles sauf les Tundra II LT et Skandic WT/SWT

Se référer à l'autocollant apposé sur le garde-poulie afin de connaître les réglages recommandés par Bombardier.

Cet autocollant décrit les réglages selon la charge, en vue d'un confort maximum de votre modèle de motoneige Ski-Doo.

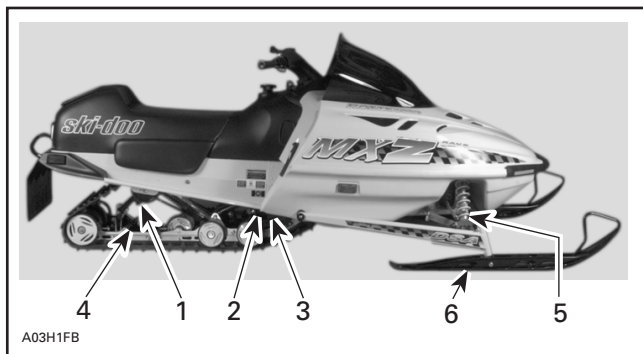
Généralités

Tous les modèles

La maniabilité et le confort d'une motoneige sont directement reliés aux réglages de la suspension.

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

REMARQUE: Certaines motoneiges ne comportent pas tous les points de réglages suivants. Utiliser la clé spéciale comprise dans la trousse d'outils.



TYPIQUE

1. Ressorts arrière influencent le confort
2. Ressort central influence le comportement du système de direction
3. Courroie d'arrêt influence le transfert de poids de la motoneige
4. Modulateur d'accélération et de contrôle (M.A.C.) — maniabilité
5. Ressorts avant influencent la maniabilité
6. Butoir de ski influence la stabilité

Comment régler la suspension

Pour régler une suspension selon ses exigences, il faut d'abord vérifier les réglages effectués à l'usine, puis corriger individuellement chacun des réglages dans le bon ordre (consulter les illustrations suivantes). Ensuite, faire l'essai de la motoneige en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, position de conduite du conducteur, etc.). Modifier le réglage et refaire l'essai. Procéder d'une façon méthodique jusqu'à ce que l'on obtienne le réglage voulu.



ATTENTION

Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et régler celle-ci au besoin.

S'il ne se produit qu'un faible cognement à fond de course lorsque la motoneige est exposée aux pires conditions d'utilisation, c'est que le choix de la précharge est approprié.

1. Ressorts arrière influencent au confort

Lorsque le conducteur et le passager (s'il y a lieu) montent à bord, l'arrière de la motoneige devrait baisser de 50 à 75 mm (2 à 3 po).



ATTENTION

Toujours régler les 2 ressorts arrière à la même position.



A03F1XA

BON RÉGLAGE

1. 60 à 75 mm (2 à 3 po)

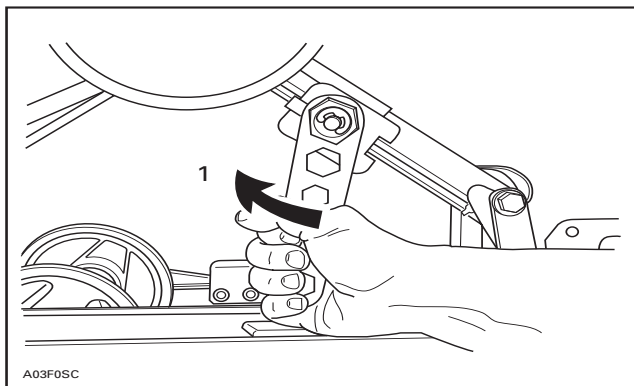


RÉGLAGE TROP SOUPLE



ATTENTION

Prendre soin de tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite doivent être réglées à la même position.



VUE DU CÔTÉ GAUCHE

1. Augmenter la précharge du ressort



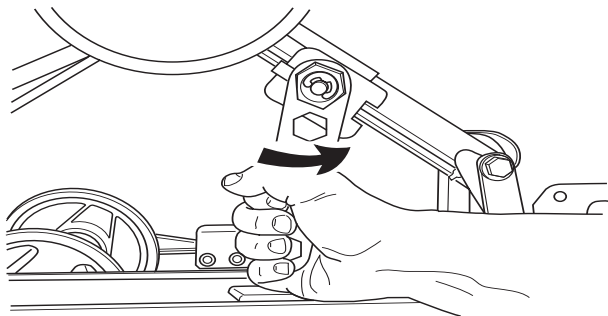
A03F1ZA

RÉGLAGE TROP RIGIDE



ATTENTION

Prendre soin de tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite doivent toujours être réglées à la même position.



A03F0SB

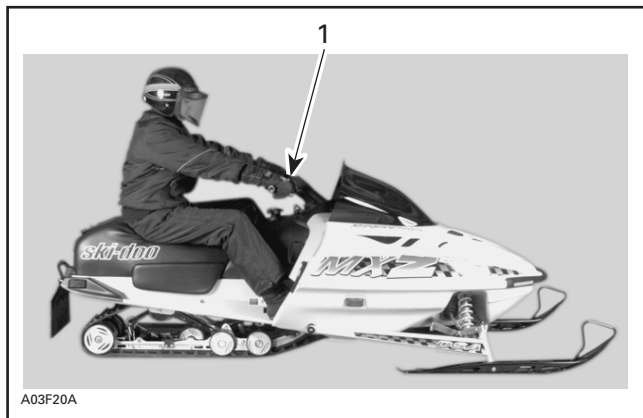
VUE DU CÔTÉ DROIT

2. Ressort central influence le comportement du système de direction

Circuler à vitesse moyenne sur un sentier accidenté.

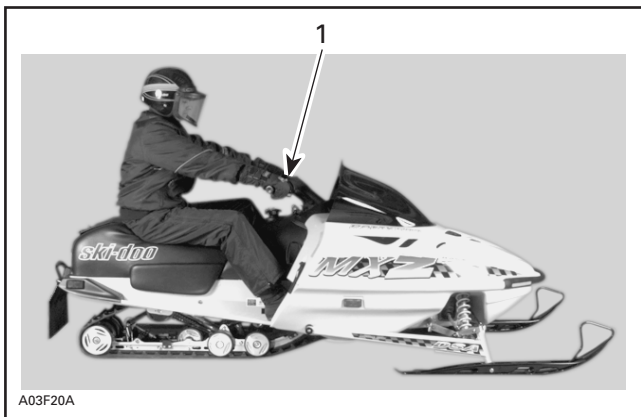
Remarquer si le système de direction est facile à tourner.

Régler le ressort central au besoin.



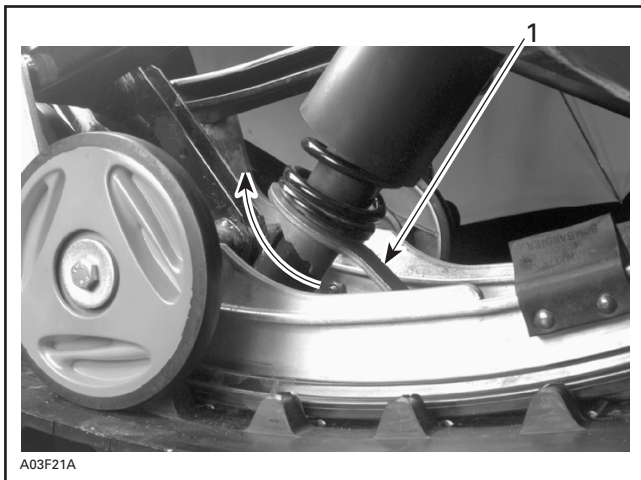
BON RÉGLAGE À VITESSE MOYENNE

1. *Système de direction facile à tourner*

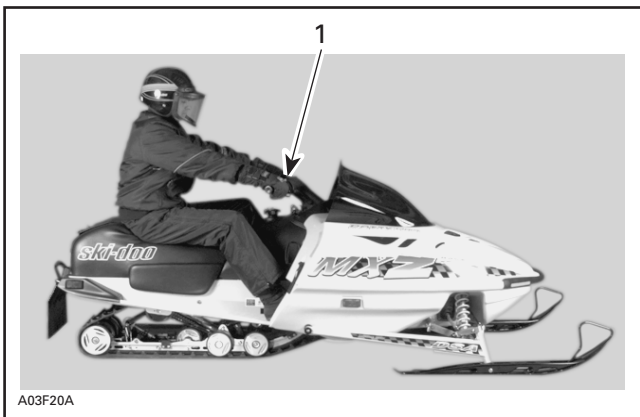


RÉGLAGE TROP SOUPLE

1. Système de direction difficile à tourner

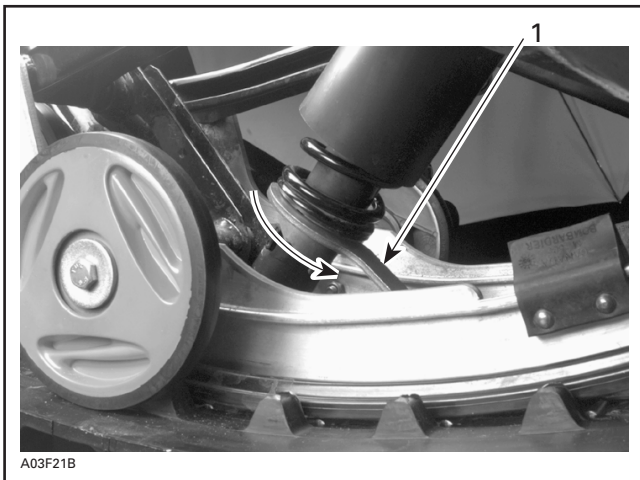


1. Clef de réglage



RÉGLAGE TROP RIGIDE

1. Système de direction moins direct



1. Clé de réglage

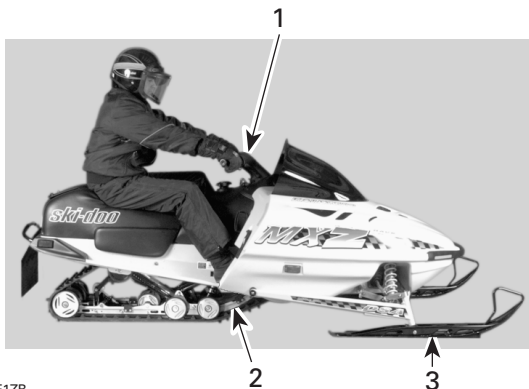
3. Courroie d'arrêt influence le transfert de poids

Circuler à basse vitesse, puis accélérer à fond. Remarquer le comportement du système de direction et régler la longueur de la courroie d'arrêt au besoin. Au repos, la courroie d'arrêt devrait avoir un jeu d'environ 12 mm (1/2 po).



ATTENTION

Chaque fois qu'on change la longueur de la courroie d'arrêt, on se doit de rajuster la tension de la chenille.



BON RÉGLAGE À PLEIN RÉGIME

1. Guidon facile à tourner
2. Bon transfert de poids au niveau de la chenille
3. Faible pression des skis au sol



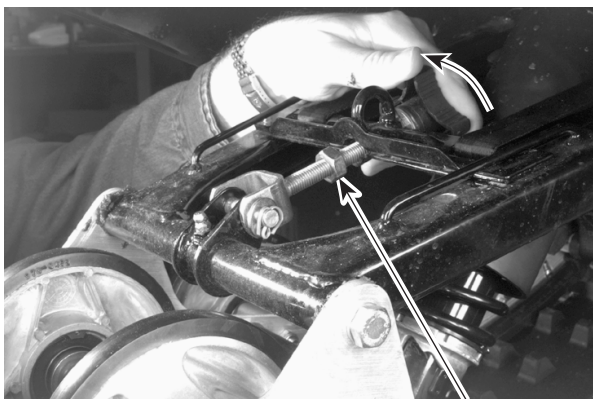
A03F23A

COURROIE TROP LONGUE

1. Les skis quittent le sol

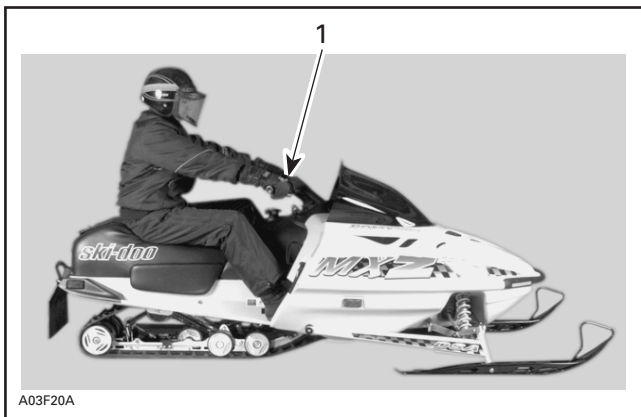


Certains modèles



A03F22A

1. Desserrer l'écrou autobloquant avant le réglage



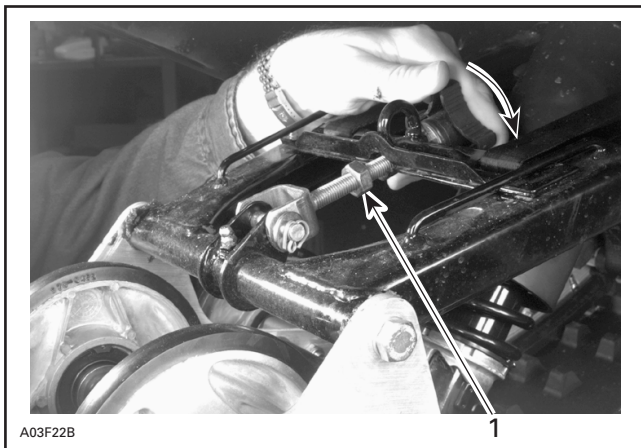
A03F20A

COURROIE TROP COURTE

1. *Guidon difficile à tourner*



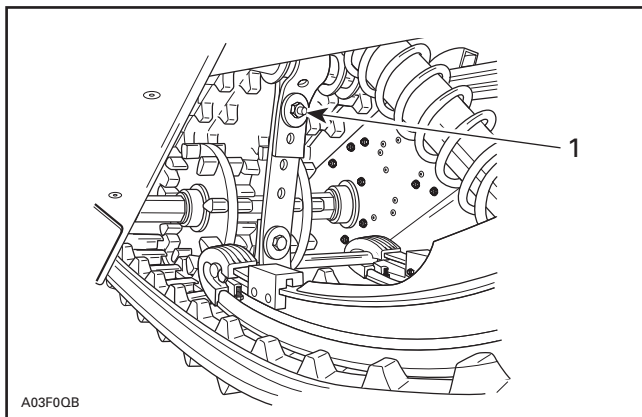
Certains modèles



A03F22B

1. *Desserrer l'écrou autobloquant avant le réglage*

Certains modèles

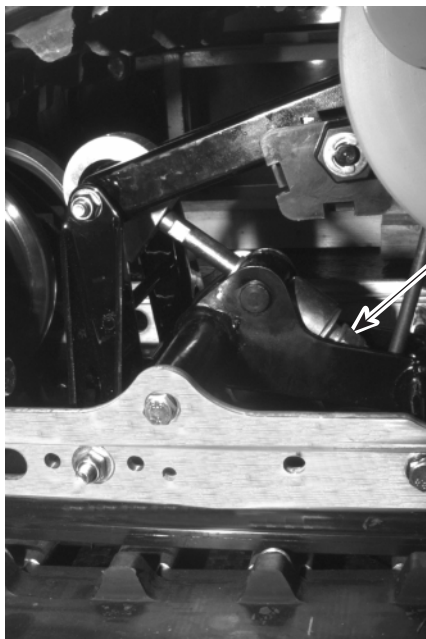


1. Pour changer la longueur de la courroie, il suffit de boulonner le tout dans un trou différent

4. Modulateur d'accélération et de contrôle (M.A.C.) — Maniabilité

Conduire à vitesse moyenne et régler le tout en fonction de la maniabilité voulue.

Si la maniabilité n'est pas satisfaisante, tourner l'écrou dans le sens horaire. À la sortie de l'usine, l'écrou est serré à fond.



A03F1EA

1. Écrou

Si la conduite est trop directe, tourner l'écrou dans le sens antihoraire.



AVERTISSEMENT

L'écrou doit être en bon état afin d'éviter qu'il ne se desserre à l'improviste. Au moins 2 filets de la tige filetée doivent dépasser l'écrou. Il est possible d'utiliser le véhicule sans que l'écrou ne soit installé. Mais noter que dans un tel cas, il y aura une meilleure réponse à l'accélération et une moins bonne réponse du système de direction.

Skandic wt/swt seulement

Réglage de la rallonge suspendue

La rallonge suspendue peut être réglée en fonction des besoins de conduite et des circonstances.

Pour régler le tout, desserrer d'abord l'écrou autobloquant, puis serrer l'écrou de 3/4 de tour après qu'il soit entré en contact avec les rondelles afin d'obtenir une meilleure performance en neige profonde. La précharge maximale est de 3 tours dès que l'écrou est entré en contact avec les rondelles. Ce dernier réglage concerne les randonnées de sentier avec ou sans charge, de même que les occasions où il est nécessaire de tirer une charge. Resserrer l'écrou autobloquant. Faire le même réglage des deux côtés.

Butoir réglable de jumelle

N'installer ni rondelle en U ni butoir de caoutchouc pour les randonnées en neige profonde.

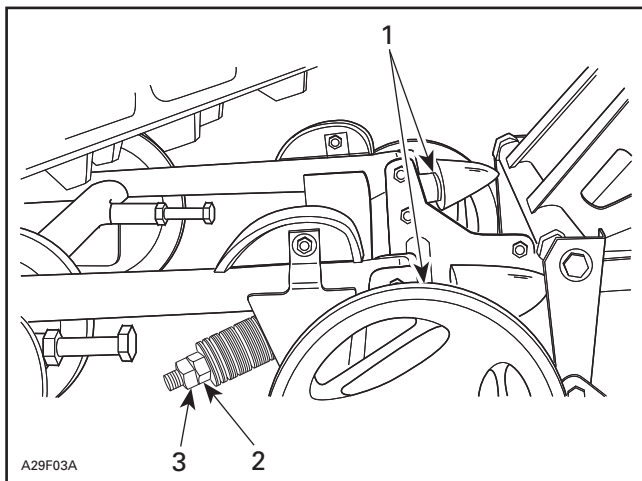
Pour les randonnées de sentier avec passager ou charge supplémentaire, installer une rondelle en U sous chaque butoir de caoutchouc.

Pour les randonnées de sentier avec lourde charge ou si l'on tire une charge, installer 2 rondelles en U sous chaque butoir de caoutchouc.



ATTENTION

Toujours installer le même nombre de rondelles de chaque côté.



1. Rondelles en U
2. Écrou
3. Écrou de blocage

5. Ressorts avant influencent à la maniabilité

Circuler à vitesse moyenne et vérifier si le véhicule offre une bonne maniabilité. Régler les ressorts avant au besoin.



ATTENTION

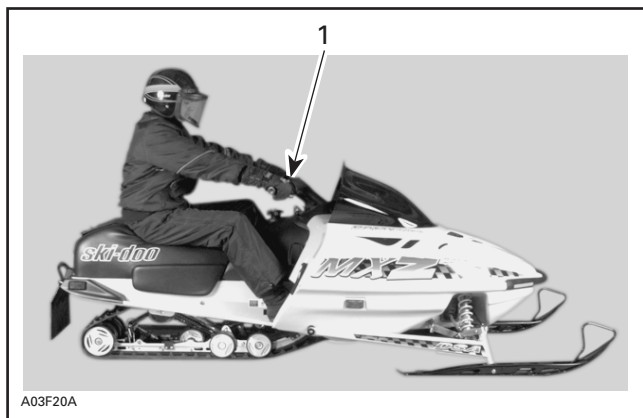
Toujours régler les 2 ressorts avant à la même position.



A03F20A

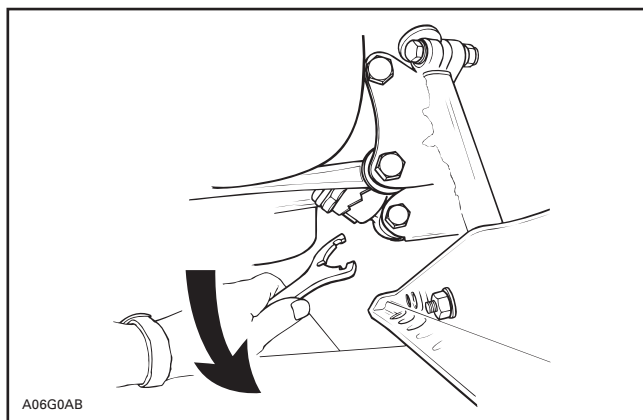
BON RÉGLAGE

1. Bonne maniabilité et guidon facile à tourner

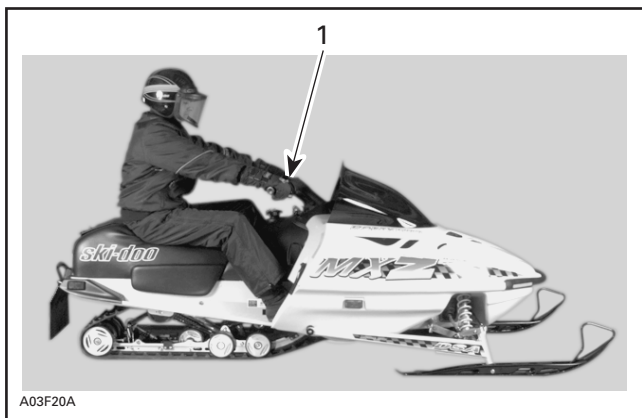


RÉGLAGE TROP SOUPLE

1. Mauvaise maniabilité

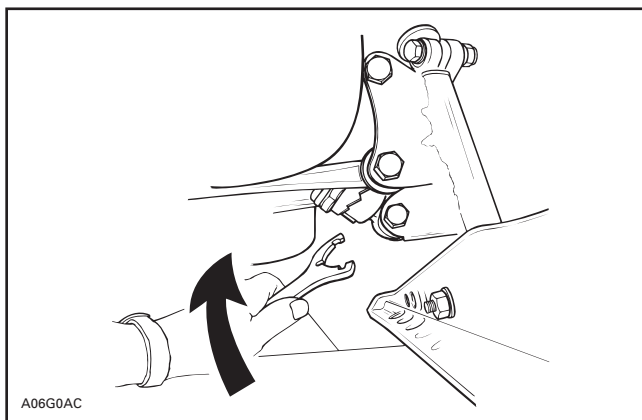


AUGMENTER LA PRÉCHARGE DES RESSORTS



RÉGLAGE TROP RIGIDE

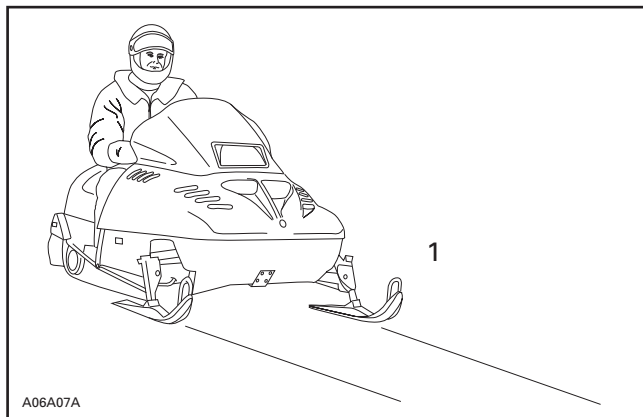
1. Guidon difficile à tourner



DIMINUER LA PRÉCHARGE DES RESSORTS

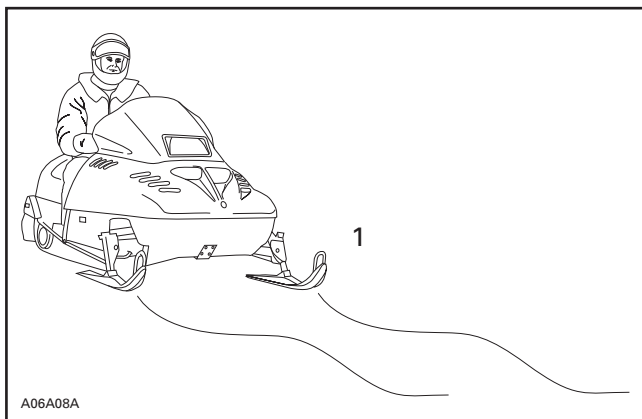
6. Butoir de ski destiné à la stabilité

Faire une randonnée et vérifier si le véhicule louvoie.



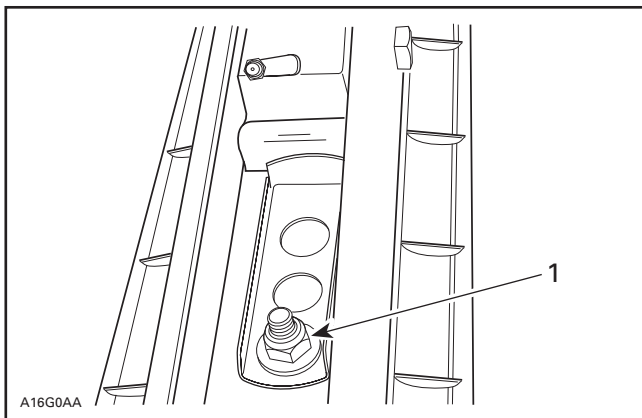
BON RÉGLAGE

1. *Aucun louvoisement*



PRÉCHARGE INSUFFISANTE

1. Louvoisement



1. Desserrer et régler contre le butoir; ensuite, resserrer à 14 N•m (124 lbf•po)

Tableau de diagnostic de problèmes

Problème	Mesures correctives
La suspension avant louvoie	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier l'alignement des skis et le réglage du carrossage. Consulter un concessionnaire autorisé. – Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la précharge du ressort central. • Diminuer la précharge des ressorts arrière.
Le véhicule est instable et semble pivoter autour de son centre	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la pression du bras avant de la suspension arrière au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge du ressort central. • Augmenter la précharge des ressorts arrière. • Augmenter la précharge des ressorts de la suspension avant.
Le guidon est difficile à tourner	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la précharge des ressorts central.
La suspension arrière semble trop rigide	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la précharge des ressorts arrière.
La suspension arrière semble trop souple	<ul style="list-style-type: none"> – Augmenter la précharge des ressorts arrière.
L'amortisseur avant de la suspension arrière cogne trop facilement à fond de course	<ul style="list-style-type: none"> – Allonger la courroie d'arrêt. – Augmenter la précharge de l'amortisseur central.
La chenille glisse trop au départ	<ul style="list-style-type: none"> – Allonger la courroie d'arrêt. – Changer de position de conduite. – Desserrer l'écrou du modulateur d'accélération et de contrôle.

Utilisation en neige profonde

Lorsqu'on conduit en neige profonde, il peut être nécessaire de changer la position de la came de réglage du ressort avant (suspension arrière) de la courroie d'arrêt ou d'adapter sa position de conduite afin de modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par expérience, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN

Il se peut qu'il ne soit pas nécessaire d'effectuer certaines de ces opérations sur votre motoneige. Pour de plus amples renseignements, consulter la section LUBRIFICATION et ENTRETIEN du *Manuel de réparation*.

- ① VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION ou 500 km (300 mi)
(Doit être effectuée par le concessionnaire)
- ② CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)
- ③ CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)
- ④ UNE FOIS PAR ANNÉE OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)
- ⑤ REMISAGE (Doit être effectué par un concessionnaire)
- ⑥ PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE
(Doit être effectuée par un concessionnaire)

LUBRIFICATION AND MAINTENANCE CHART		①	②	③	④	⑤	⑥
	État du câble de démarrage						✓
	Écrou de la culasse	✓			✓		
	Écrou du support de moteur	✓			✓		
	Système d'échappement	✓		✓			
	Lubrification du moteur					✓	
	État du système de refroidissement	✓			✓		
	Remplacement du liquide de refroidissement						✓
	État des anneaux d'étanchéité						✓
	État du filtre d'huile à injection			✓			
	Remplacement du filtre d'huile à injection						✓
	Réglage de la pompe à injection d'huile	✓			✓		
	Stabilisateur de carburant					✓	
	Remplacement du filtre à carburant						✓
	Conduit de carburant et raccords	✓					✓
	Réglage du carburateur	✓			✓		
	Inspection du câble d'accélérateur	✓			✓		✓
	Nettoyage du filtre à air			✓			
	État de la courroie d'entraînement	✓	✓				
	État des poulies motrice et menée	✓		✓		✓	
	Nettoyage des poulies motrice et menée						✓
	Resserrage de la vis de la poulie motrice	✓					
	Précharge de la poulie menée	✓			✓		

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN		①	②	③	④	⑤	⑥
	Liquide de frein (remplacer une fois l'an)	✓	✓			✓	
	État du frein	✓	✓				
	Réglage du frein			✓			
	Lubrification de la roue à cliquet						✓
	Tension de la chaîne d'entraînement	✓		✓			
	Lubrification de l'arbre de renvoi	✓		✓		✓	
	Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses (remplacer l'huile une fois l'an)	✓		✓		✓	
	Lubrification du roulement d'extrémité de l'essieu moteur			✓		✓	
	Vidange d'huile de la boîte de vitesses (Skandic WT/SWT seulement)	✓			✓		
	Boulon du guidon. Resserrer à 26 N•m (19 lbf•pi)	✓					
	Direction et mécanisme de la suspension avant	✓		✓		✓	
	Usure et état des skis et des lisses	✓	✓				
	Direction et réglage du carrossage des jambes de ski	✓		✓			
	Réglage de la suspension	AU BESOIN					
	Lubrification de la suspension			✓		✓	
	État de la suspension	✓			✓		
	État de la courroie d'arrêt de la suspension				✓		
	État de la chenille	✓		✓			
	Tension et alignement de la chenille	✓ AU BESOIN					
	Bougie*	✓		✓			
	Réglage de l'allumage du moteur	✓					✓
	État de la batterie	✓		✓		✓	
	Visée du faisceau du phare				✓		
	Faisceau de fils, câbles et conduits	✓		✓			
	Fonctionnement du système d'éclairage (feu de route/feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit	✓	✓				✓
	Chiffon dans le système d'admission d'air et d'échappement					✓	✓
	Compartiment-moteur	✓		✓			
	Inspection générale	✓		✓		✓	

* Avant d'installer les nouvelles bougies au moment de la préparation présaisonnnière, il est suggéré de brûler le surplus d'huile de remisage en démarrant le moteur alors que les anciennes bougies sont installées. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

NIVEAU DES LIQUIDES

Système de freinage

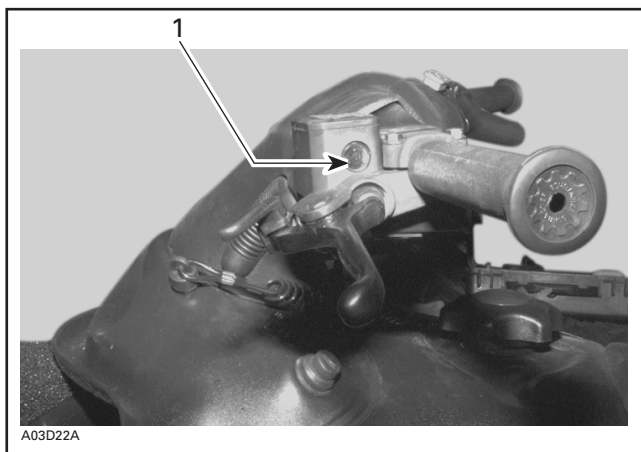
Vérifier dans le réservoir afin de constater si le niveau du liquide frein (DOT 4) est adéquat. Ajouter du liquide (DOT 4) au besoin.



ATTENTION

N'utiliser que du liquide de frein (DOT 4) provenant d'un récipient scellé.

Ne jamais remiser ou utiliser un contenant de liquide de frein rempli partiellement.



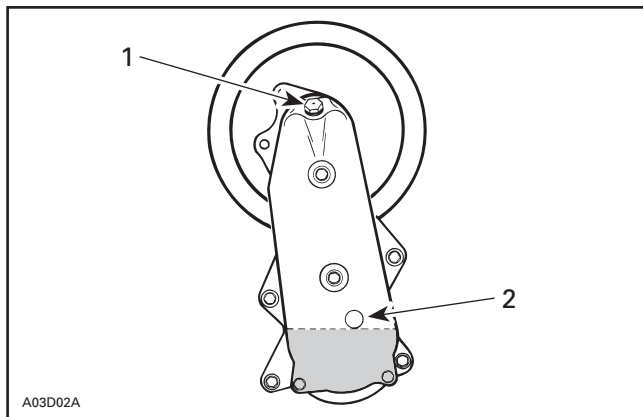
TYPIQUE

1. *Min.*

Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses

Tundra II LT

Pour vérifier le niveau d'huile, enlever le bouchon du carter de chaîne.



1. Bouchon de remplissage
2. Bouchon de niveau d'huile

L'huile doit atteindre le bas de l'orifice de niveau d'huile. Remplir au besoin avec de l'huile pour carters de chaîne Bombardier (N/P 413 8019 00) jusqu'à ce qu'elle s'écoule par l'orifice de niveau d'huile.

Tous les modèles sauf les Tundra et Skandic WT/SWT

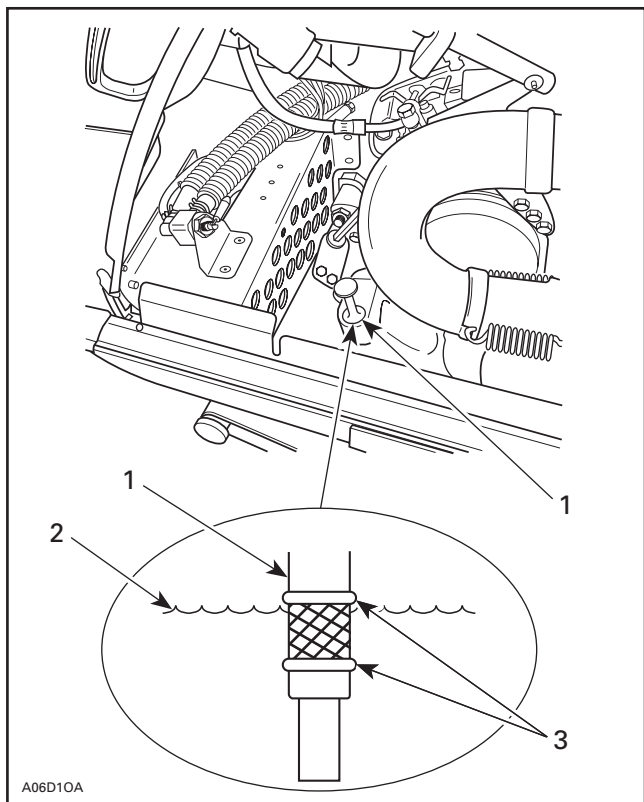
Alors que le véhicule est au niveau, retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer entre la marque inférieure et la marque supérieure.

Ajouter, jusqu'à la marque supérieure, de l'huile synthétique pour carters de chaîne Bombardier (N/P 413 8028 00 - 250 mL) dans le cas des modèles refroidis par liquide et de l'huile pour carters de chaîne Bombardier (N/P 413 8019 00 - 250 mL) dans le cas des modèles Touring et Skandic.



ATTENTION

Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune autre huile que celle recommandée. De plus, ne jamais mélanger cette huile à d'autres types d'huile.



A06D10A

TYPIQUE

1. Jauge d'huile
2. Niveau d'huile
3. Le niveau doit se situer entre les marques

Skandic WT/SWT

Pour vérifier le niveau d'huile, tirer la jauge de niveau d'huile.

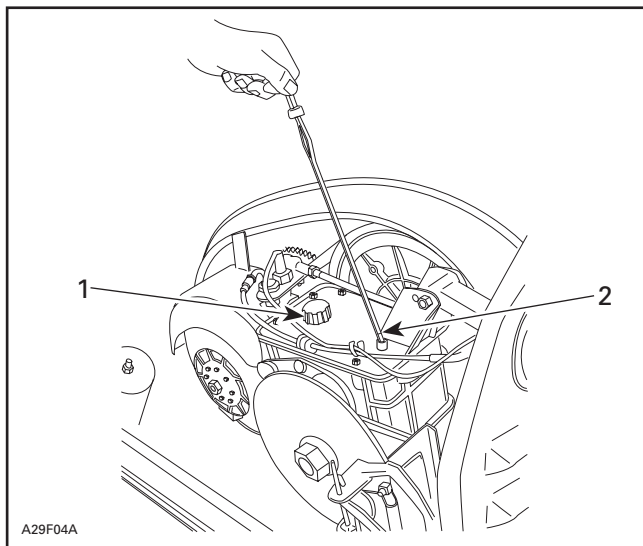
L'huile doit atteindre la marque de niveau.

Pour remplir, enlever le bouchon de remplissage au haut de la transmission. Remplir au besoin avec de l'huile synthétique pour carters de chaîne Bombardier (N/P 413 8028 00 - 250 mL).



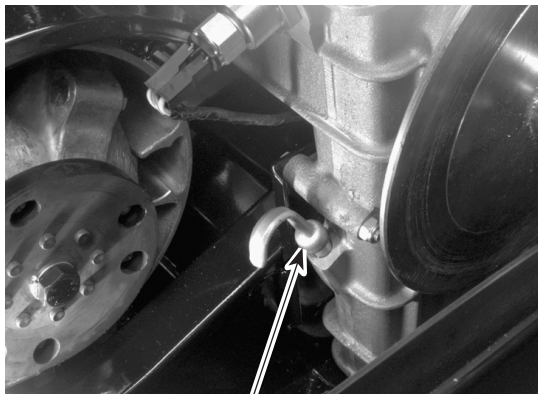
ATTENTION

Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune huile autre que celle recommandée. De plus, ne jamais mélanger cette huile à d'autres types d'huile.



TYPIQUE — SKANDIC WT

1. Bouchon de remplissage
2. Marque de niveau



A29D0CA

1

SKANDIC SWT

1. Jauge de niveau d'huile

Système d'injection d'huile

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER.



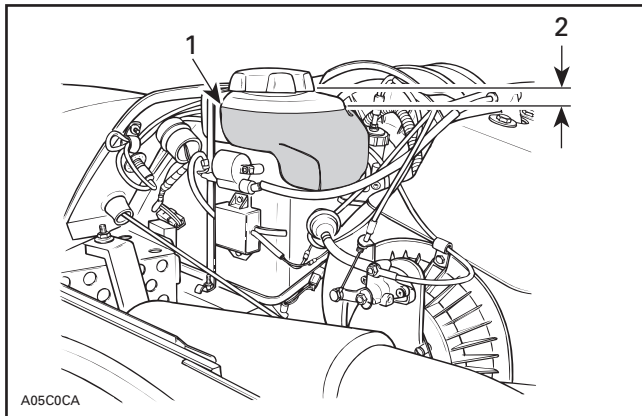
ATTENTION

Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile de plus de 2/3.



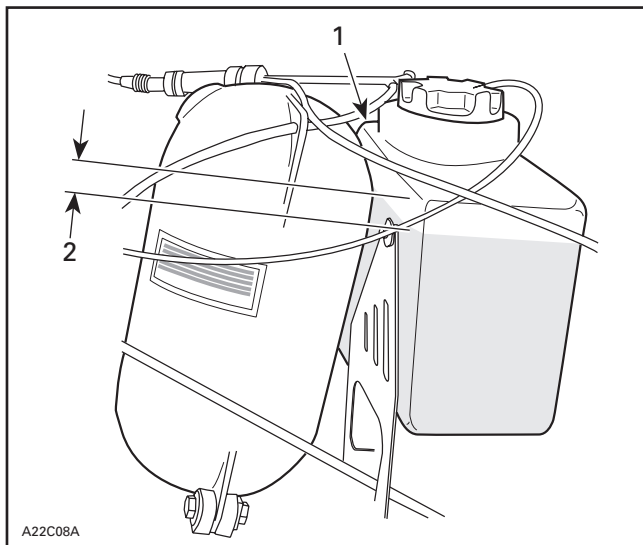
ATTENTION

Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue. L'huile est une substance inflammable.



TYPIQUE

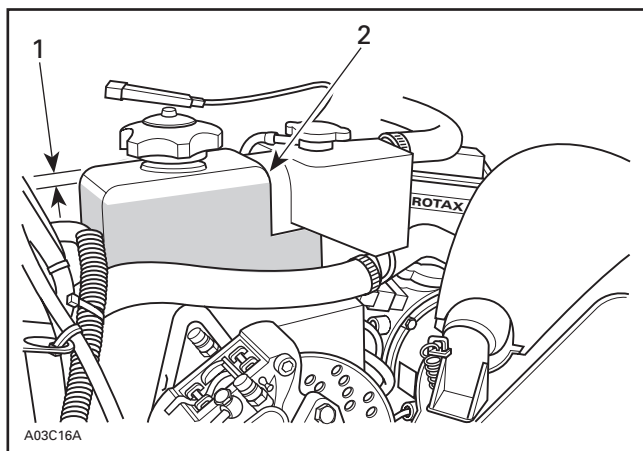
1. Réservoir d'huile à injection
2. Niveau maximum: 13 mm (1/2 po) du haut



TYPIQUE

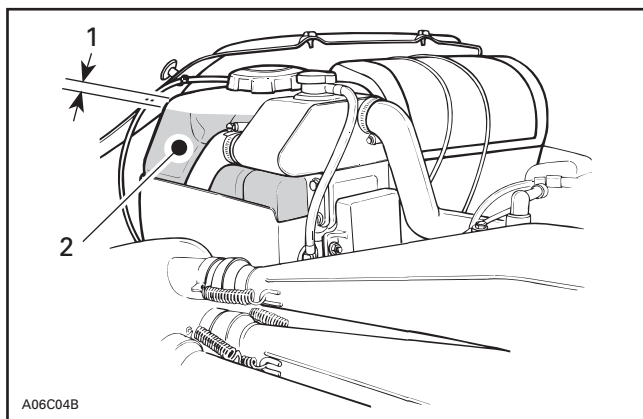
1. Réservoir d'huile à injection
2. Niveau maximum: 13 mm (1/2 po) du haut

**Formula 500/500 DELUXE/583/Z, séries Grand Touring,
MX Z et Summit**



1. Niveau maximum: 13 mm (1/2 po) du haut
2. Réservoir d'huile à injection

Formula III et Mach 1/Z



1. Niveau maximum: 13 mm (1/2 po) du haut
2. Réservoir d'huile à injection

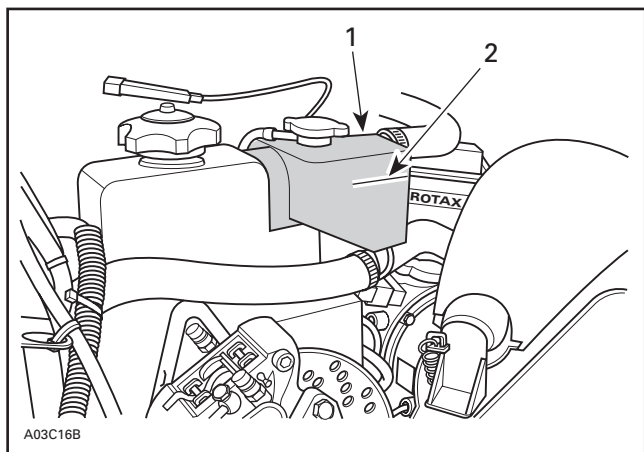
Système de refroidissement

Modèles refroidis par liquide seulement

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait se trouver à la marque NIVEAU FROID (moteur froid) lorsque le véhicule est à la température ambiante.

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à basse température, il se peut qu'il soit légèrement sous la marque.

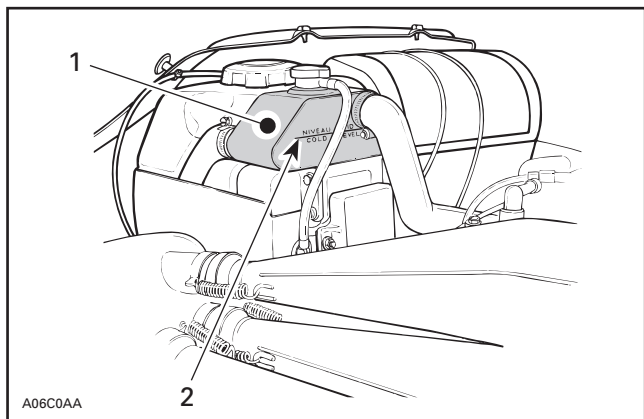
S'il en manque ou s'il faut remplir tout le système, consulter un concessionnaire autorisé.



A03C16B

TOUS LES MODÈLES, SAUF LES FORMULA III ET MACH 1/Z

1. Réservoir de liquide de refroidissement
2. Ligne niveau d'huile



FORMULA III ET MACH 1/Z

1. Réservoir de liquide de refroidissement
2. Ligne niveau froid

Électrolyte de la batterie

Certains modèles

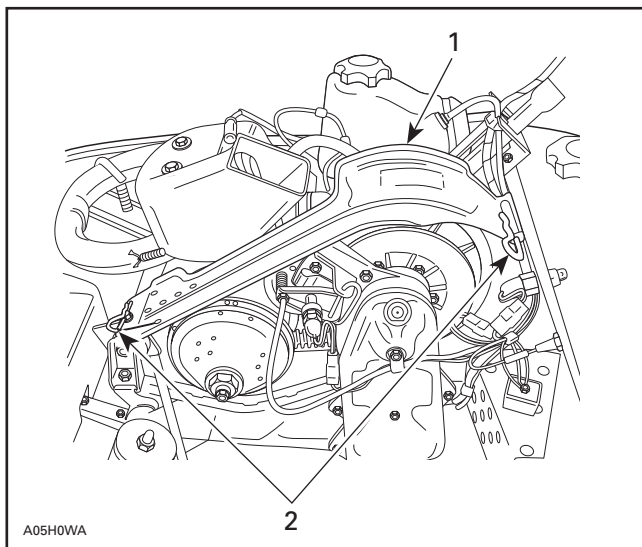
Voir le concessionnaire.

ENTRETIEN

Dépose et installation du garde-courroie

Tundra II LT

Ouvrir le capot (il se peut qu'il soit nécessaire d'enlever la console sur certains modèles). Enlever la (ou les) goupille(s) de retenue du garde-courroie, puis retirer ce dernier en le soulevant.

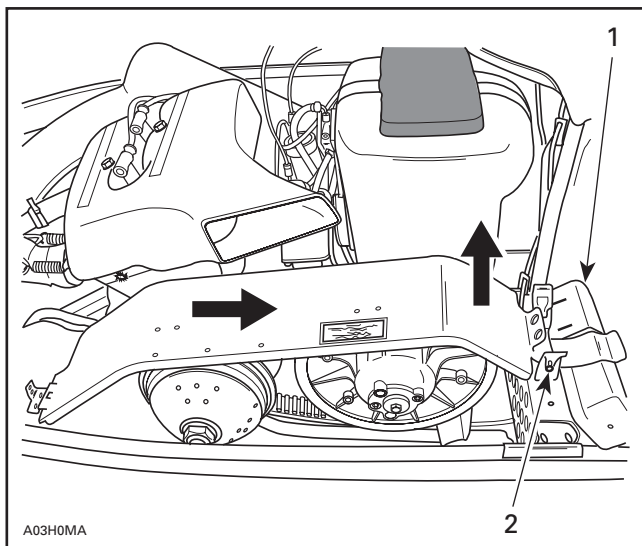


TYPIQUE

1. Garde-courroie
2. Goupilles de retenue

Tous les autres modèles

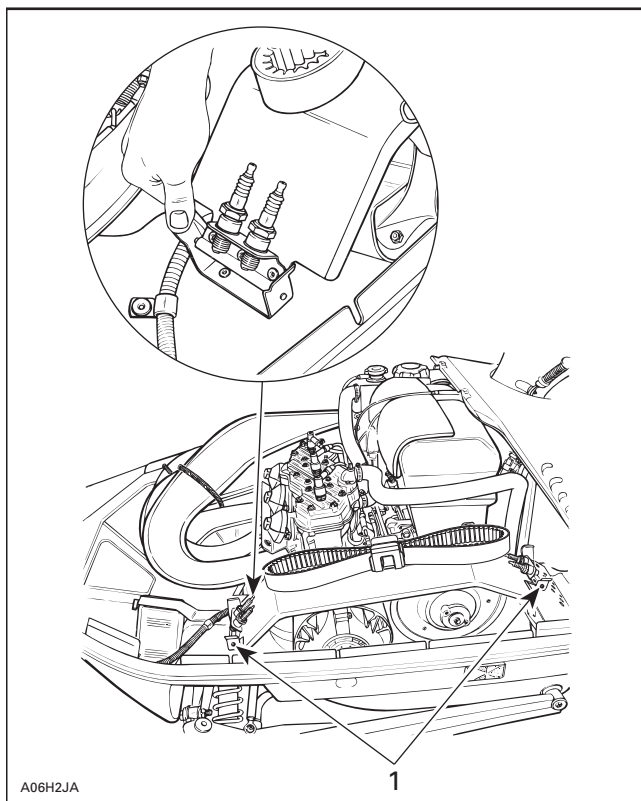
1. Basculer le capot.
2. Ouvrir le (ou les) dispositif(s) de fixation afin d'enlever la goupille puis soulever fermement le garde-courroie une extrémité à la fois.



SÉRIES TOURING, FORMULA S/SL/500/500 DELUXE/583/Z, SKANDIC, GT 500/583, MX Z ET SUMMIT

1. Nécessaire d'outils
2. Dispositif de fixation de la goupille

Pour réinstaller le garde-courroie, placer la découpe vers l'avant du véhicule.



1. Dispositifs de fixation de la goupille

Formula III et Mach 1/Z

S'assurer de respecter la position d'assemblage lors de la réinstallation. Se référer à l'étiquette apposée sur le garde-courroie.

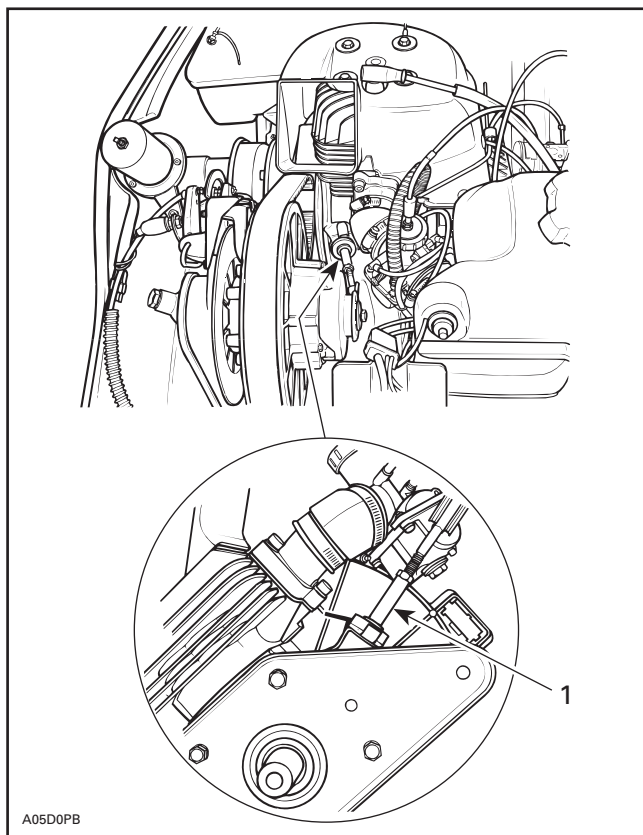
Tous les modèles

REMARQUE: Les garde-courroies ont délibérément été fabriqués dans un format surdimensionné pour maintenir une tension au niveau des goupilles et dispositifs de fixation afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors de la réinstallation.

Dépose et installation de la courroie d'entraînement

1. Basculer le capot et enlever le garde-courroie.

Il se peut qu'il soit également nécessaire de débrancher le support de la poulie menée sur certains modèles.

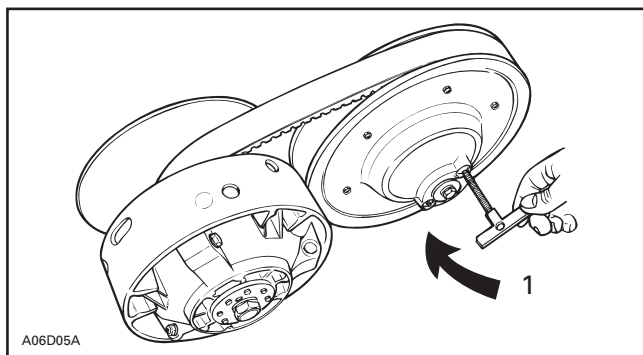


TUNDRA II LT

1. Soulever

REMARQUE: Il est plus facile d'effectuer la dépose et l'installation de la courroie d'entraînement en immobilisant la poulie menée à l'aide du frein. Pour ce faire, appliquer le frein de stationnement des modèles qui en sont munis.

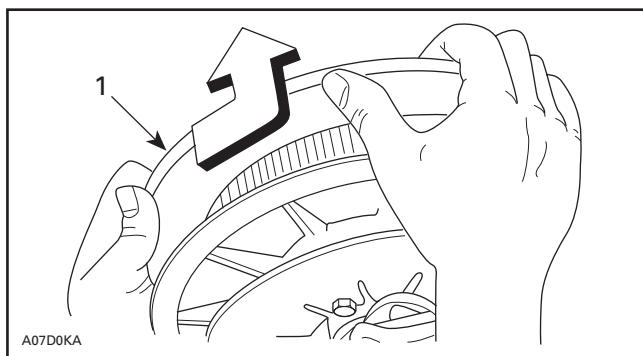
2. Sur certains modèles, ouvrir la poulie menée au moyen de l'outil d'écartement (N/P 529 0195 00) compris dans la boîte à outils.
 - Visser l'outil dans l'orifice fileté et le serrer afin d'ouvrir la poulie. Enlever la courroie.



CERTAINS MODÈLES

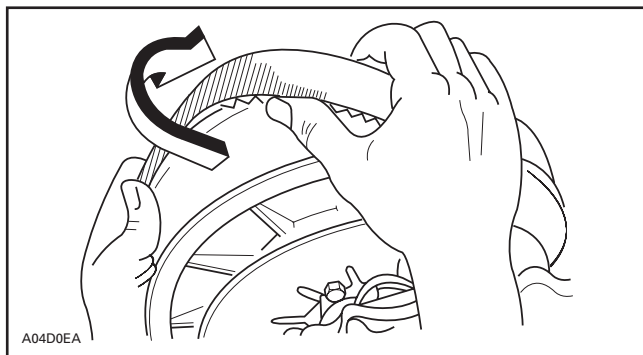
1. Serrer afin d'ouvrir la poulie

Dans le cas des modèles n'étant pas munis de la poulie menée ci-dessus, ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante. Tenir celle-ci en position d'ouverture totale.



1. Demi-poulie coulissante

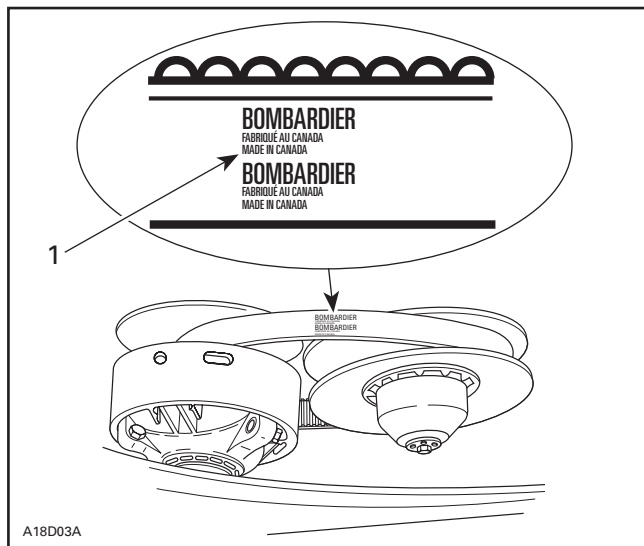
Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante conformément à l'illustration suivante.



Tous les modèles

Pour installer la courroie d'entraînement, suivre l'ordre inverse des opérations suivies lors de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants:

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, installer celle-ci de sorte que le nom Bombardier soit lisible en se tenant face aux poulies. S'assurer qu'elle tourne dans le sens approprié.



A18D03A

1. Nom Bombardier



ATTENTION

Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

Repositionner et verrouiller le support de la poulie menée (s'il y a lieu).

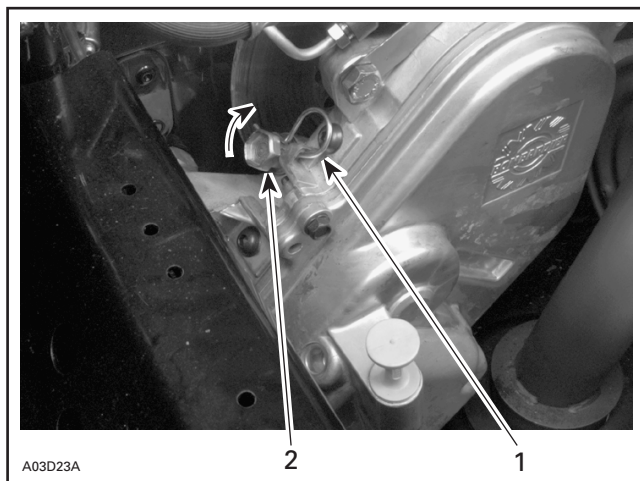
Sur les modèles munis d'un tel dispositif, enlever l'outil d'installation de courroie. Réinstaller le garde-courroie.

Tension de la chaîne d'entraînement

Tous les modèles sauf la Tundra II LT et les Skandic WT et SWT

REMARQUE: La Tundra II LT est munie d'un tendeur automatique, et les Skandic WT et SWT sont dotées d'une boîte de vitesses sans chaîne.

Retirer la goupille de sûreté. Bien serrer à la main la vis de réglage du tendeur, puis la dévisser juste assez pour que la goupille de sûreté entre dans l'orifice de blocage.



A03D23A

1. Goupille de sûreté
2. Vis de réglage

Réglage de la poulie motrice TRA

La poulie motrice est calibrée en usine de façon à permettre un rendement maximal du moteur à un régime donné. Se reporter à la section FICHE TECHNIQUE à la fin du présent guide. Des facteurs tels la température ambiante, l'altitude ou l'état de la surface peuvent influencer ce régime critique du moteur, ayant ainsi un effet sur l'efficacité de la motoneige.

Cette poulie motrice réglable permet de régler le régime maximal du moteur dans le véhicule pour maintenir une puissance maximale.

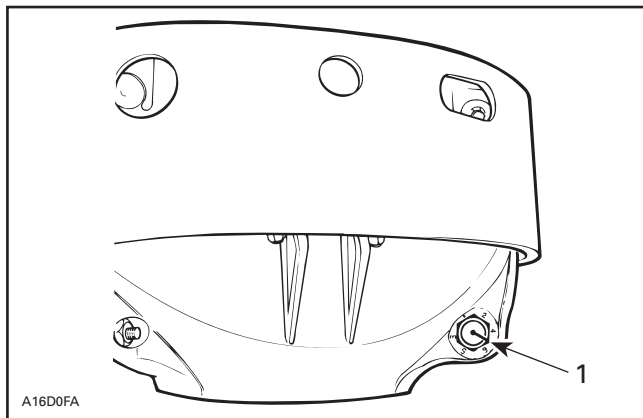
Les vis de calibrage devraient être réglées pour que le régime maximal réel du moteur corresponde au régime de puissance maximale.

REMARQUE: Utiliser un tachymètre de précision digital afin de régler la vitesse du moteur.

REMARQUE: Ce réglage n'a un effet que sur un régime élevé.

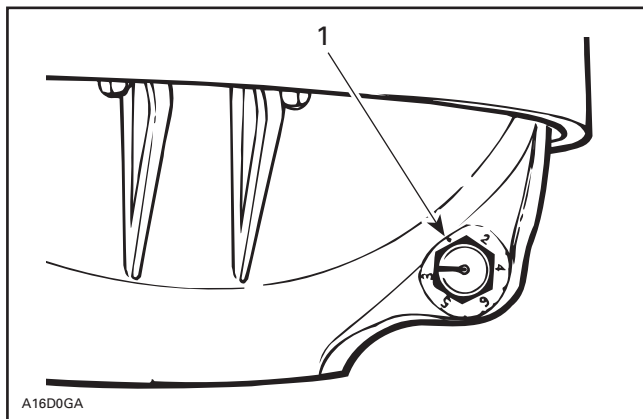
Pour effectuer le réglage, modifier la position de l'extrémité de la rampe en tournant les vis de calibrage.

Il y a une encoche sur la tête de la vis de calibrage.



1. Encoche

La cuvette du régulateur possède 6 positions numérotées de 2 à 6. À noter que la position 1 est indiquée par un point en raison de sa position sur la pièce.



1. Position 1 (aucun numéro)

Chaque position modifie le régime maximal du moteur d'environ 200 tr/mn.

Un chiffre inférieur diminue le régime tandis qu'un chiffre supérieur l'augmente.

Exemple:

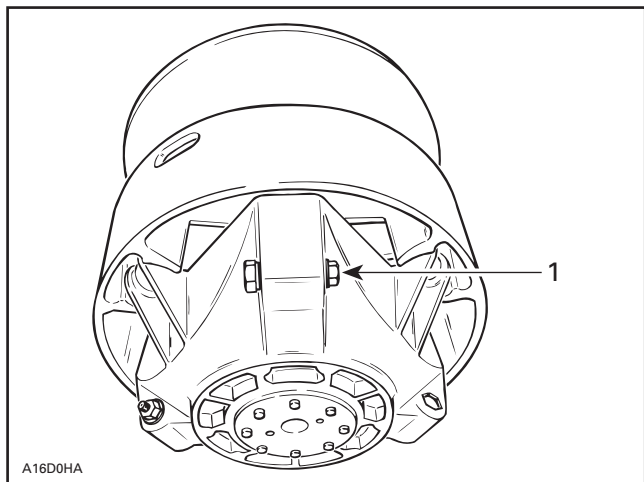
La vis de calibrage se trouve à la position 4, et on la place à la position 6.
Par conséquent, le régime maximal du moteur augmente de 400 tr/mn.

Réglage

Desserrer l'écrou de blocage et sortir partiellement la vis de calibrage pour la régler à la position désirée. Ne pas enlever complètement l'écrou de blocage. Serrer les écrous à 10 N•m (89 lbf•po).

▼ ATTENTION

Ne pas enlever complètement la vis de calibrage, sinon la rondelle qui se trouve à l'intérieur tombera. S'assurer de régler les 3 vis de calibrage au même chiffre.



1. Desserrer juste assez pour qu'il soit possible de tourner la vis de calibrage

◆ AVERTISSEMENT

S'assurer de toujours réinstaller le garde-courroie. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert ou que le garde-courroie est enlevé. Si la poulie motrice n'est pas entretenue, modifiée ou réglée comme il se doit, il se pourrait que son rendement ou la durée de la courroie soit affecté. Toujours se référer au *Manuel de réparation* ou obtenir l'avis d'un concessionnaire avant de faire faire l'entretien ou de faire modifier la poulie motrice ou la poulie menée. Toujours respecter les fréquences d'entretien.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir un concessionnaire autorisé.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à la largeur minimale recommandée dans la section FICHE TECHNIQUE.

État du frein

L'efficacité du freinage de la motoneige est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme. Vérifier régulièrement l'état/l'usure des plaquettes de frein.

Réglage du frein

Frein mécanique seulement

Le mécanisme de freinage est autoréglable. Pour obtenir une réaction de freinage plus rapide, appuyer vigoureusement sur la manette du frein à quelques reprises; ceci actionnera le mécanisme de réglage automatique.

Frein hydraulique seulement

Le frein hydraulique n'est pas réglable. S'il y a un problème, consulter un concessionnaire autorisé.

État de la suspension arrière

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues etc.

REMARQUE: En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

État de la courroie d'arrêt de la suspension

Vérifier si la courroie d'arrêt est usée ou fendillée et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés; remplacer cette dernière au besoin. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po).

État de la chenille

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support. Alors que le moteur est **arrêté**, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé.



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser ou faire tourner une chenille dans la motoneige si elle est tordue, endommagée ou très usée.

Tension et alignement de la chenille

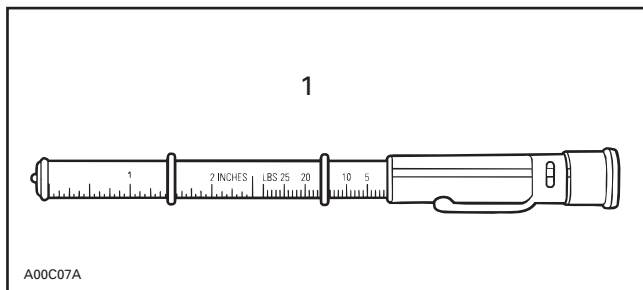
Tension

REMARQUE: Conduire la motoneige dans la neige durant environ 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

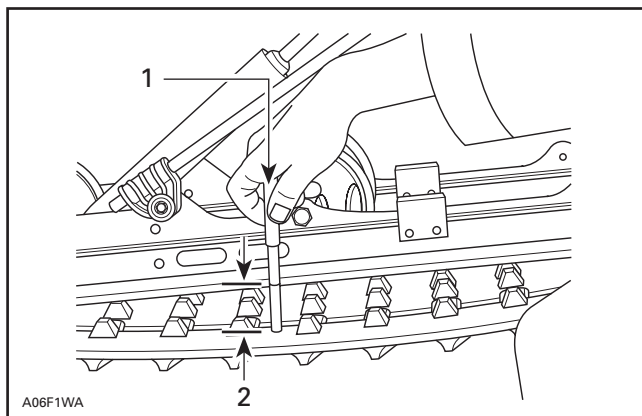
Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support.

Laisser la suspension se détendre normalement, et mesurer le jeu à mi-chemin le long de la glissière. Le jeu devrait être conforme aux indications de la Fiche technique comprise dans le présent guide. Si le jeu est trop grand, la chenille frottera contre le châssis.

REMARQUE: Il est possible d'utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N/P 414 3482 00) afin de mesurer la flèche de même que la force appliquée.



1. Vérificateur de tension pour courroies



TYPIQUE

1. 7,3 kg (16 lb)
2. Jeu



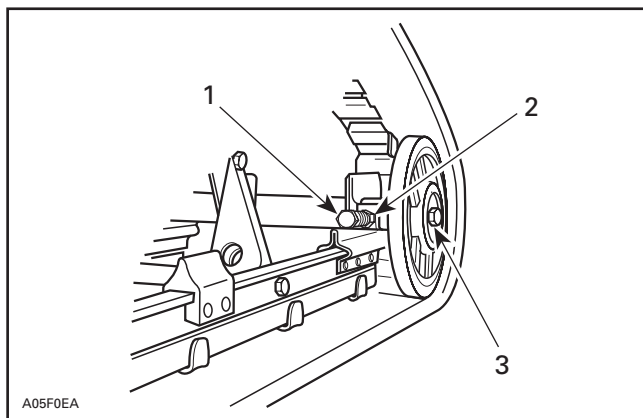
ATTENTION

Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée sur les pièces de la suspension.

Pour régler la tension:

- Desserrer les vis de fixation des roues de support arrière.
- Desserrer les écrous de blocages (sur certains modèles seulement) puis tourner les vis de réglage pour effectuer le réglage.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire autorisé.



A05F0EA

TYPIQUE

1. Vis de réglage
2. Desserrer les écrous de blocage (certains modèles seulement)
3. Desserrer la vis

Alignement

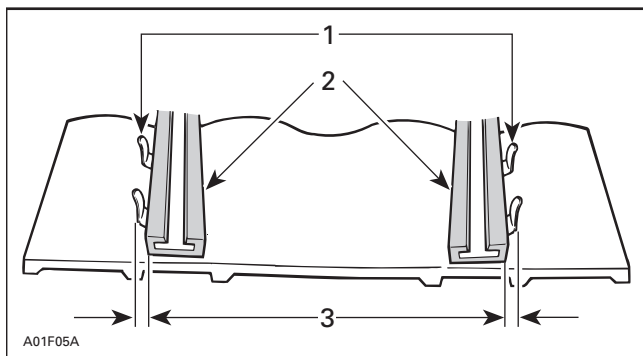
REMARQUE: Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.



AVERTISSEMENT

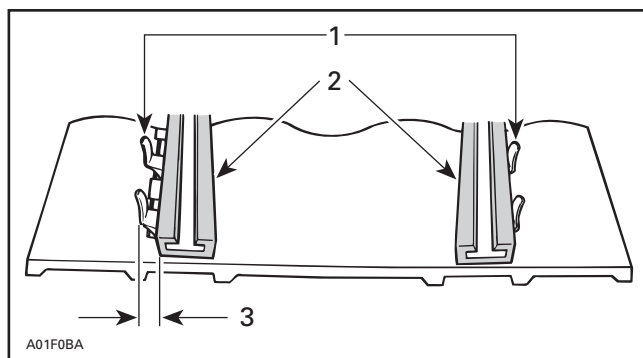
Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la motoneige.

Démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille. Le tout doit s'effectuer en peu de temps (1 à 2 minutes). Vérifier si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).



1. Guides
2. Glissières
3. Distance égale

Pour aligner la chaîne, **arrêter le moteur**, desserrer les écrous de blocage (certains modèles seulement) et serrer la vis de réglage du côté où la glissière est plus éloignée des guides de chaîne.



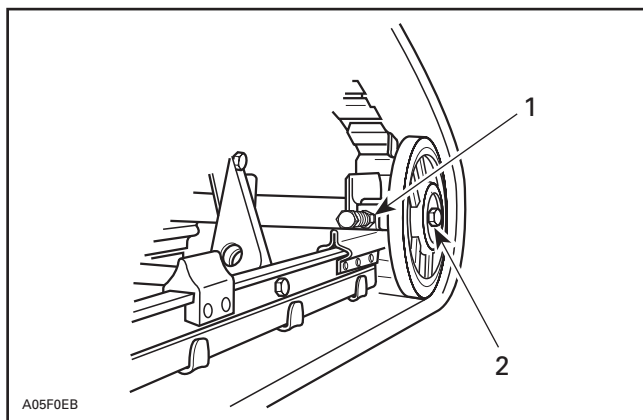
1. Guides
2. Glissières
3. Serrer de ce côté

Resserrer les écrous de blocage (certains modèles seulement) et les vis de réglage.



AVERTISSEMENT

Si les écrous de blocage ou les vis de fixation sont mal serrés, les vis de réglage pourraient se desserrer de façon à produire un relâchement considérable au niveau de chenille et, sous certaines conditions d'utilisation, permettre aux roues de support de passer par-dessus les guides de glissière; ce qui forcera la chenille contre le tunnel et occasionnera un blocage de la chenille.



TYPIQUE

1. Resserer (certains modèles seulement)
2. Resserer

Redémarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille afin de revérifier de nouveau l'alignement.

Remettre le véhicule au sol.

Direction et mécanisme de suspension avant

Vérifier visuellement si les pièces du mécanisme de direction et de la suspension avant sont bien serrées (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de coupleurs de skis, etc.). Communiquer avec votre concessionnaire au besoin.

Usure et état des skis et des lisses

Vérifier l'état des skis et des lisses au carbure, si le véhicule en est doté. S'ils sont usés, contacter un concessionnaire autorisé.



AVERTISSEMENT

Des skis et/ou des lisses trop usés nuiront à la conduite de la motoneige.

Systeme d'échappement

Le tuyau d'échappement arrière du silencieux doit être centré avec l'orifice de sortie de la coque. Il ne doit pas avoir ni de rouille ni de fuite.

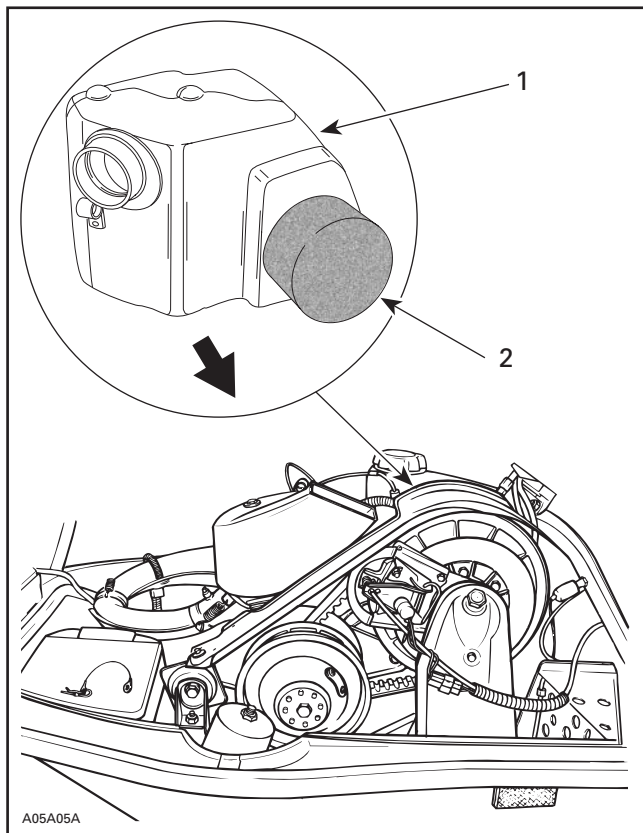
Le système d'échappement est conçu de façon à réduire le bruit et à améliorer la performance maximale du moteur. Si on enlève un composant au niveau du moteur, le moteur sera sérieusement endommagé.

Nettoyage du filtre à air

Tundra II LT

Le filtre à air est situé au niveau de la partie latérale inférieure du silencieux d'admission d'air. Basculer le capot et enlever le garde-courroie. Tirer délicatement le filtre par le côté afin de le retirer.

S'assurer qu'il est propre et sec. Secouer le filtre pour enlever la neige. Si nécessaire, nettoyer ce dernier à l'aide d'un solvant, puis l'assécher.



1. Silencieux d'admission d'air
2. Filtre à air

Tous les modèles sauf la Tundra II LT, les Skandic WT et SWT, la Formula III et les Mach 1 et Z

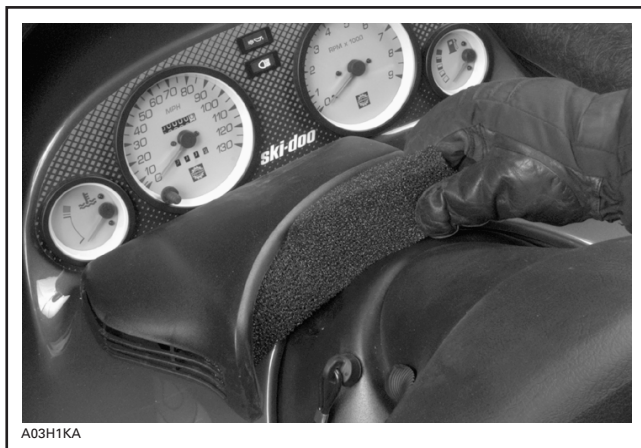
La neige pourrait bloquer le filtre à air et étrangler le moteur si on omet de recouvrir la motoneige lors d'une chute de neige ou si on conduit celui-ci dans une neige poudreuse épaisse.

Lorsqu'on circule dans une neige poudreuse épaisse, arrêter périodiquement et secouer le filtre pour enlever la neige, puis le réinstaller.



A03H1JA

FILTRE EN PLACE



A03H1KA

ENLEVER LE FILTRE



A03H1LA

SECOUER LE FILTRE POUR ENLEVER LA NEIGE

Enlever la neige du filtre sur le silencieux d'admission d'air.



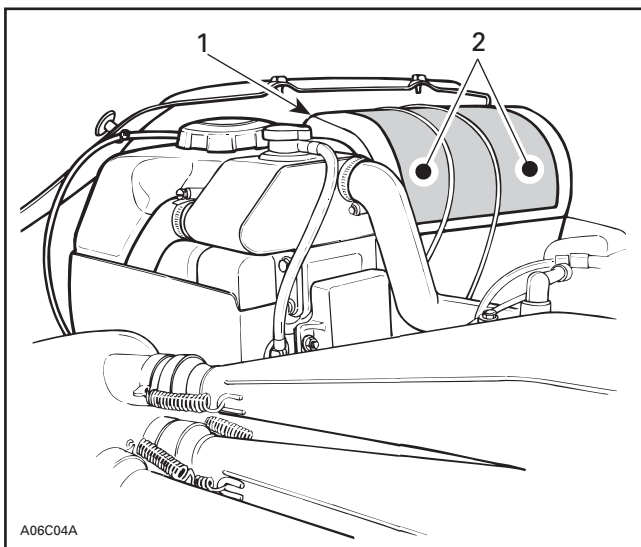
A03H1MA

Formula III et Mach 1/Z



A06H2NA

FILTRE EN PLACE



A06C04A

TYPIQUE

1. Silencieux d'admission d'air
2. Filtre(s)

Secouer le (ou les) filtre(s) pour enlever la neige, et le (ou les) faire sécher.

Tous les modèles

S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission d'air est propre et sec et remettre le filtre en place convenablement.



ATTENTION

Les moteurs de motoneiges ont été calibrés avec le filtre. Ne pas utiliser la motoneige si le filtre n'est pas installé, puisque le moteur pourrait être endommagé.

Nécessaire de haute altitude

On devrait faire installer un nécessaire de haute altitude sur sa motoneige si on habite ou on utilise sa motoneige à une altitude supérieure à 1200 m (4000 pi). Consulter un concessionnaire BOMBARDIER autorisé. Les modèles Summit ont été calibrés à l'usine spécialement pour les hautes altitudes. Il est possible de régler ces motoneiges en fonction d'une utilisation au niveau de la mer.



ATTENTION

Ne pas changer le calibrage original de l'usine lorsque la motoneige est employée à une altitude inférieure à 1200 m (4000 pi) (sauf dans le cas des modèles Summit).

Remplacement des ampoules



AVERTISSEMENT

Toujours vérifier le fonctionnement du feu après avoir remplacé l'ampoule.

Phare

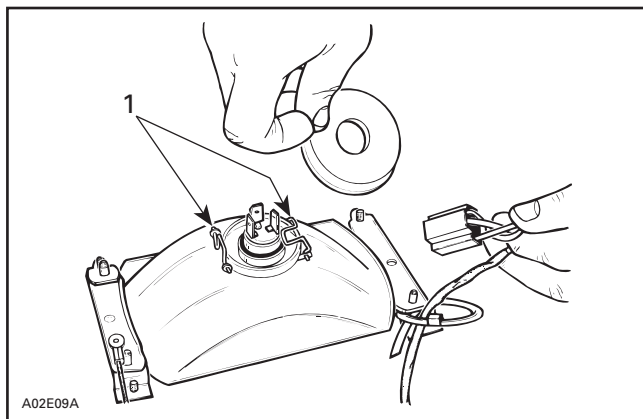


ATTENTION

Sur les modèles concernés, ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durabilité de vie en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.

Modèle Tundra II LT

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot et débrancher le connecteur du phare. Enlever le capuchon protecteur, ouvrir les attaches de la douille et extraire l'ampoule.

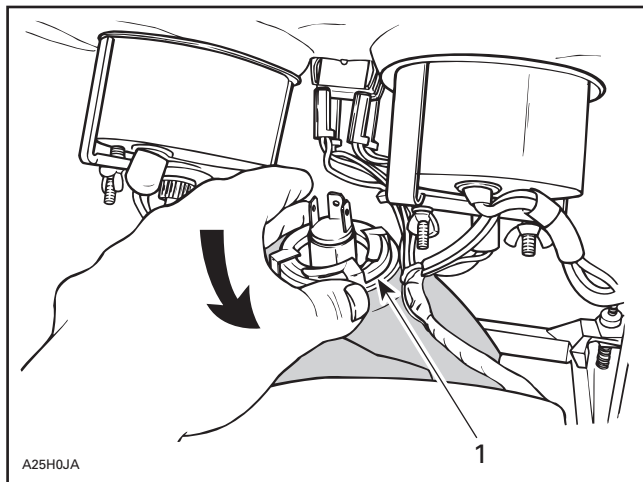


TYPIQUE

1. Attaches de la douille

Tous les autres modèles

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Enlever l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir l'anneau de retenue de la douille et remplacer l'ampoule. Bien la réinstaller.

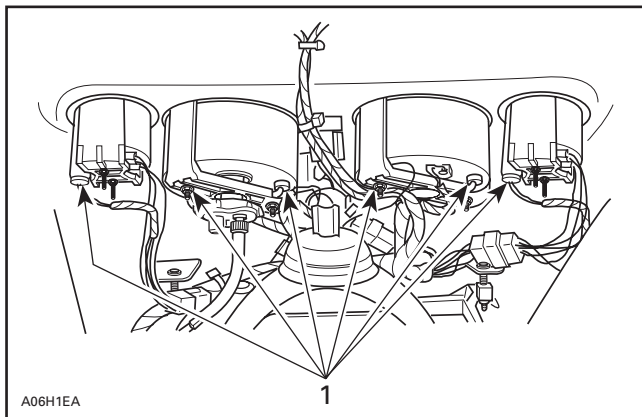


TYPIQUE

1. Anneau de retenue

Instrument(s)

La douille de l'ampoule est toujours située derrière l'instrument, et ce, sous une enveloppe en caoutchouc noir. Tirer sur l'enveloppe en caoutchouc et sur la douille afin de découvrir l'ampoule. Pour libérer l'ampoule, pousser et tourner simultanément cette dernière, dans le sens antihoraire.



1. Douilles d'instruments

Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les 2 vis de la lentille.

REMISAGE

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois qu'il devient important de bien la remettre.

Pour préparer votre motoneige, il suffit de se conformer au tableau d'entretien compris dans la section Entretien.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATATION: <i>Le moteur tourne mais ne démarre pas.</i>	
Causes probables	Solutions
1. L'interrupteur d'allumage, l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit est à la position ARRÊT.	Placer tous les interrupteurs en rupture position MARCHÉ.
2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur lorsqu'il est froid.	Vérifier le niveau du réservoir de carburant ainsi que la section démarrage, afin de comprendre en quoi consiste l'amorceur ou l'étrangleur.
3. Moteur noyé (lorsque la bougie est enlevée, elle est humide).	Ne pas trop amorcer. Enlever la bougie humide et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
4. Le carburant ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche).	Vérifier le niveau du réservoir de carburant, s'il y a lieu, ouvrir la soupape de coupure de carburant, vérifier le filtre à carburant et le remplacer s'il est obstrué; vérifier la qualité du carburant, les conduits d'impulsion ainsi que leurs raccords. Il y a eu un bris au niveau de la pompe à carburant ou du carburateur. Consulter un concessionnaire autorisé.
5. Bougie/allumage défectueux (aucune étincelle).	Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHÉ et si le capuchon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle. S'il n'y a pas d'étincelles, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
6. Compression insuffisante du moteur.	En tirant sur le démarreur à rappel, des «cycles» de résistance devraient se faire sentir chaque fois que le piston franchit le point mort haut (chaque piston sur les moteurs bicylindres). Si aucune résistance répétitive se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte au niveau de la compression. Consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATION: Le moteur manque d'accélération ou de puissance.

Causes probables	Solutions
1. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
2. Le moteur manque de carburant.	Voir la cause n° 4 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
3. Les réglages du carburateur.	Voir un concessionnaire autorisé.
4. Courroie d'entraînement trop usée.	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, la motoneige offrira une moins bonne performance.
5. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.	Consulter votre concessionnaire autorisé.
6. Le moteur surchauffe.	Si c'est le cas, vérifier le niveau de liquide de refroidissement; vérifier le bouchon à pression; vérifier le thermostat. Vérifier s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement. Si c'est le cas, vérifier la courroie de ventilateur ainsi que sa tension; nettoyer les ailettes de refroidissement du moteur; si la surchauffe persiste, consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATION: Retour de flamme au carburateur.

Causes probables	Solutions
1. Bougies défectueuses. (accumulation de calamine).	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
2. Le moteur surchauffe.	Voir la cause n° 6 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
3. Mauvais réglage de l'allumage ou bris au niveau du système d'allumage.	Consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATION: Ratés d'allumage au niveau du moteur.

Causes probables	Solutions
1. Bougies usées, défectueuses, encrassées.	Nettoyer/vérifier la bougie et son degré thermique. Remplacer si nécessaire.
2. Trop d'huile fournie au moteur.	Mauvais réglage de la pompe à huile, voir un concessionnaire autorisé. Mauvais mélange carburant-huile. Vidanger le réservoir de carburant et le remplir de nouveau selon le bon rapport de mélange.
3. Présence d'eau dans le carburant.	Vider le système de carburant, le remplir de nouveau carburant.

CONSTATATION: La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximum.

Causes probables	Solutions
1. Courroie d'entraînement.	Voir la cause n° 4 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
2. Mauvais réglage de la chenille.	Voir la section «Entretien» ou aller voir votre concessionnaire afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
3. Mauvais alignement des poulies.	Consulter votre concessionnaire autorisé.
4. Moteur.	Voir les causes nos 1, 2, 3, 6 et 7 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».

FICHE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉ	TUNDRA II LT	SÉRIES TOURING, SKANDIC, MX Z 440 ET FORMULA S/SL
Moteur		
– Régime de puissance maximale (tr/min)	6900	377: 6900, 443: 7000 MX Z 443: 7100, 503: 7100
Courroie d'entraînement		
– Numéro	414 8276 00	414 8833 00
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	36.5 (1-7/16)	34.3 (1-23/64)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	30.0 (1-3/16)	32.0 (1-1/4)
Bougie		
– Type	NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (po)	35 - 45 (1-3/8 - 1-3/4) ①	40 -55 (1-9/16 - 2-3/16) ①
– Alignement	②	②
LIQUIDES		
Carburant		
– Type	③	③
– Contenant du réservoir L (gal. É.-U.)	26.0 (6.9)	40.0 (10.6)
Huile (moteur)		
– Type	④	④
– Contenant du réservoir L (oz É.-U.)	1.9 (64)	2.6 (86.2)
Huile pour carters de chaîne/à transmission		
– Type	⑤	⑤
– Contenance mL (oz É.-U.)	200 (7)	250 (8.5)
Système de refroidissement		
– Type	S.O.	S.O.
– Contenance L (oz É.-U.)	S.O.	S.O.

① à ⑤ et S.O.: Se référer à la fin de la Fiche technique.

GÉNÉRALITÉS	SKANDIC WT/SWT
Moteur	
– Régime de puissance maximale (tr/mn)	6500
Courroie d'entraînement	
– Numéro	414 6175 00
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	34.9 (1-3/8)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	30 (1-3/16)
Bougie	
– Type	NGK BR 8 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)
Chenille	
– Tension mm (po)	50 (1-31/32) ①
– Alignement	②
LIQUIDES	
Carburant	
– Type	③
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	40 (10.6)
Huile (moteur)	
– Type	④
– Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	2.55 (86)
Huile pour carters de chaîne/à transmission	
– Type	⑥
– Contenance mL (oz É.-U.)	500 (17)
Système de refroidissement	
– Type	S.O.
– Contenance L (oz É.-U.)	S.O.
Liquide de système de freinage	
– Type	DOT 4

① à ⑥ et S.O.: Se référer à la fin de la Fiche technique.

GÉNÉRALITÉS	FORMULA 500/ 500 DELUXE, GT 500	MX Z 440/583
Moteur		
– Régime de puissance maximale (tr/min)	7750	440: 8000 583: 7900
Courroie d'entraînement		
– Numéro	414 8607 00	414 8607 00
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	34.9 (1-3/8)	34.9 (1-3/8)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	32.0 (1-1/4)	32.0 (1-1/4)
Bougie		
– Type	NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (po)	45 - 50 (1-3/4 - 2) ①	45 - 50 (1-3/4 - 2) ①
– Alignement	②	②
LIQUIDES		
Carburant		
– Type	③	③
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	40 (10.6)	440: 37.0 (9.8) 583: 40.5 (10.7)
Huile (moteur)		
– Type	④	④
– Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	2.8 (95)	2.8 (95)
Huile pour carters de chaîne/à transmission		
– Type	⑥	⑥
– Contenance mL (oz É.-U.)	250 (8.5)	250 (8.5)
Système de refroidissement		
– Type	⑦	⑦
– Contenance L (oz É.-U.)	FORMULA: 4.7 (160) GT: 5 (169)	4.7 (160)
Liquide du système de freinage		
– Type	DOT 4	DOT 4

① à ⑧ et S.O.: Se référer à la fin de la Fiche technique.

GÉNÉRALITÉS	SUMMIT 500/583 GT 583	SUMMIT 670 MX Z 670
Moteur		
– Régime de puissance maximale (tr/mn)	500: 7500 S. 583: 7800 GT 583: 7900	7700
Courroie d'entraînement		
– Numéro	414 8607 00	414 9182 00
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	34.9 (1-3/8)	35.2 (1-3/8)
– Largeur de la courroie d'usure mm (po)	32.5 (1-9/32)	32.5 (1-9/32)
Bougie		
– Type	NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (po)	45 - 50 (1-3/4 - 2) ①	45 - 50 (1-3/4 - 2) ①
– Alignement	②	②
LIQUIDES		
Carburant		
– Type	③	③
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	40 (10.6)	Summit: 40 (10.6) MX Z: 40.5 (10.7)
Huile (moteur)		
– Type	④	④
– Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	2.8 (95)	2.8 (95)
Huile pour carters de chaîne/à transmission		
– Type	⑥	⑥
– Contenance mL (oz É.-U.)	250 (8.5)	250 (8.5)
Système de refroidissement		
– Type	⑦	⑦
– Contenance L (oz É.-U.)	5 (169)	MX Z 670: 4.7 (160) Summit: 5 (169)
Liquide du système de freinage		
– Type	DOT 4	DOT 4

① à ⑧ et S.O.: Se référer à la fin de la Fiche technique

GÉNÉRALITÉS	FORMULA 583 FORMULA Z	FORMULA III FORMULA III LT
Moteur		
– Régime de puissance maximale (tr/mn)	7900	8250
Courroie d'entraînement		
– Numéro	414 8607 00	414 9182 00
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	34.9 (1-3/8)	35.2 (1-3/8)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	32.5 (1-9/32)	32.5 (1-9/32)
Bougie		
– Type	NGK BR 9 ES	NGK BR 10 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (po)	45 - 50 (1-3/4 - 2) ①	45 - 50 (1-3/4 - 2) ①
– Alignement	②	②
LIQUIDES		
Carburant		
– Type	③	③
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	42.1 (11.1)	42.1 (11.1)
Huile (moteur)		
– Type	④	④
– Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	2.8 (95)	4.1 (139)
Huile pour carters de chaîne à transmission		
– Type	⑥	⑥
– Contenance mL (oz É.-U.)	250 (8.5)	250 (8.5)
Système de refroidissement		
– Type	⑦	⑦
– Contenance L (oz É.-U.)	4.7 (160)	F. III: 4.7 (160) F. III LT: 5 (169)
Liquide du système de freinage		
– Type	DOT 4	DOT 4

① à ⑧ et S.O.: Se référer à la fin de la Fiche technique

GÉNÉRALITÉS	MACH 1	MACH Z/LT
Moteur		
– Régime de puissance maximale (tr/mn)	8400	8250
Courroie d'entraînement		
– Numéro	414 9182 00	414 9182 00
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	35.5 (1-3/8)	35.5 (1-3/8)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	32.5 (1-9/32)	32.5 (1-9/32)
Bougie		
– Type	NGK BR 10 ES	NGK BR 10 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (po)	45 - 50 (1-3/4 - 2) ①	45 - 50 (1-3/4 - 2) ①
– Alignement	②	②
LIQUIDES		
Carburant		
– Type	⑧	⑧
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	42.1 (11.1)	42.1 (11.1)
Huile (moteur)		
– Type	④	④
– Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	4.1 (139)	4.1 (139)
Huile pour carters de chaîne/à transmission		
– Type	⑥	⑥
– Contenance mL (oz É.-U.)	250 (8.5)	250 (8.5)
Système de refroidissement		
– Type	⑦	⑦
– Contenance L (oz É.-U.)	4.7 (160)	Mach Z: 4.7 (160) Mach Z LT: 5 (169)
Liquide du système de freinage		
– Type	DOT 4	DOT 4

① à ⑧ et S.O.: Se référer à la fin de la Fiche technique

- ① Mesure la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) sur celle-ci.
- ② Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.
- ③ Essence ordinaire sans plomb dont le numéro d'octane est d'au moins 87 (R + M)/2.
- ④ Huile à injection Bombardier (N/P 496 0133 00 -1 L).
- ⑤ Huile pour carters de chaîne Bombardier (N/P 413 8019 00 – 250 mL).
- ⑥ Huile synthétique pour carters de chaîne Bombardier (N/P 413 8028 00).
- ⑦ Antigel à base d'éthyle-glycol conçu pour les moteurs en aluminium mélangé avec de l'eau (3 parties d'antigel pour 2 parties d'eau).
- ⑧ Essence super sans plomb dont le numéro d'octane est d'au moins 91 (R + M)/2.
S.O.: Sans objet.

AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES

PUBLICATIONS		N/P
1997	Manuel de réparation (Français) ① Volume 1 Volume 2 Volume 3	484 0647 00 484 0647 01 484 0647 02
1993 - 1997	High Altitude Technical Data (feuilles détachées) (Anglais seulement)	484 0648 00
	Cartable	484 0545 00
1990 - 1997	Manuel de caractéristiques	480 1420 00
1997	«Racing Handbook» (Anglais seulement)	484 0649 00

Placer vos commandes chez un concessionnaire SKI-DOO.

- ① Demander à votre concessionnaire le volume du modèle de votre motoneige.

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

S'il y a changement d'adresse ou de propriétaire, assurez-vous de remplir et poster la carte comprise à la page suivante.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification à votre motoneige.

AVIS À TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

Lorsqu'il y a transfert de propriété, assurez-vous de recevoir la carte d'enregistrement de garantie de l'ancien propriétaire, puisque vous avez droit de profiter du reste de la période de garantie.

MOTONEIGES VOLÉES

Si votre motoneige est volée, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veillez fournir votre nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de série de la motoneige et la date à laquelle elle a été volée.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des motoneiges volées à tous ses concessionnaires Ski-Doo, afin d'aider aux propriétaires concernés à récupérer leur motoneige.



CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTÉ

NUMÉRO DE SÉRIE DE LA MOTONEIGE

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

NOM

NORUEAPP.

VILLEÉTAT/PROVINCECODE POSTALE

NOUVELLE ADRESSE
OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

NORUEAPP.

VILLEÉTAT/PROVINCECODE POSTALE

TIMBRE

BOMBARDIER INC.
GARANTIE SKI-DOO
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA J0E 2L0